



Parcs nationaux
de France

2012

Rapport d'activité



Sommaire





p 4 Introduction

p 5 Services communs

1. Mettre en place le dispositif d'administration, de promotion et de défense de la marque des parcs nationaux de France
2. Améliorer en continu la qualité dans les domaines financier et comptable
3. Fournir des outils de gestion et d'aide à la décision en matière de ressources humaines
4. Acheter la mise en place du schéma directeur des systèmes d'information (SDSI) en optimisant le rôle joué par chaque acteur
5. Disposer d'une analyse fine des économies d'échelle sur l'ensemble des activités des établissements publics de parcs nationaux et de Parcs nationaux de France (PNF)

p 12 Centre de ressources

1. Enrichir en continu les tableaux de bord sur le patrimoine et les usages
2. Renforcer la culture professionnelle commune des équipes des parcs nationaux
3. Accompagner la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des chartes des parcs nationaux
4. Contribuer à la création des nouveaux parcs nationaux

p 24 Représentation et communication

1. Faire prendre en compte les parcs nationaux dans les politiques publiques françaises et communautaires
2. Mobiliser la richesse de savoir et la force d'expertise des parcs nationaux au bénéfice des politiques publiques nationales et internationales pour la biodiversité
3. Diffuser le message d'un patrimoine d'exception et d'une gestion partenariale exemplaire
4. Amplifier les actions de mécénat

p 35 Soutien et management

1. Développer une politique de gestion des ressources humaines qui renforce la culture d'établissement
2. Développer le pilotage stratégique et animer la gouvernance de l'établissement
3. Rechercher systématiquement l'efficacité et assurer la fiabilité et la clarté de l'information financière
4. Poursuivre la démarche d'éco-responsabilité au sein de l'établissement public

p 37 Annexes

Introduction



Le présent rapport d'activités concerne l'année 2012, première année du contrat d'objectifs 2012-2014, passé avec la tutelle ministérielle de l'établissement public « Parcs nationaux de France ».

2012 fut une année d'intense travail collectif avec les parcs nationaux, riche en réalisations, tirant parti des enseignements de l'évaluation du précédent contrat d'objectifs, réalisée l'année précédente à l'occasion de l'élaboration du présent contrat.

Dans cet esprit, un accent particulier a été mis en 2012 sur l'amélioration de l'organisation du travail collectif, via une démarche qualité sur les groupes de travail de PNF, débouchant sur une charte de fonctionnement des groupes de travail et du collège des directeurs.

Ce fut également une année de transition dans la gouvernance de l'établissement, avec l'arrivée d'un nouveau directeur dans les derniers jours de 2011 et l'élection d'un nouveau président du conseil d'administration en fin d'année 2012, après une période d'intérim.



1 Services communs

Les « services communs », compétences déléguées par les parcs nationaux à PNF, sont une originalité du dispositif de coopération entre les parcs nationaux et leur établissement public fédérateur, mise en place par la loi de 2006. Ils mobilisent une part très importante des moyens humains et financiers alloués à l'établissement public Parcs nationaux de France.

1.1 Mettre en place le dispositif d'administration, de promotion et de défense de la marque des parcs nationaux de France



Les modalités d'organisation du comité de gestion de la marque collective des parcs nationaux ont été adoptées lors de la réunion du conseil d'administration de Parcs nationaux de France du 21 novembre 2011. Les éléments techniques permettant l'installation de ce comité ont été définis en 2012 afin que celui-ci puisse fonctionner dès le premier trimestre 2013.

Au cours de l'année 2012, un certain nombre d'outils ont été élaborés dans le cadre du groupe de travail inter-parcs « Marque » et avec l'appui d'un cabinet spécialisé : la plate-forme de marque (dénomination, signe graphique et stratégie de notoriété) et les premiers règlements d'usage catégoriels (en cours : hébergement, artisanat, transports maritimes, accompagnement, plongée).

Par ailleurs, grâce à un système de veille efficace, l'établissement a pu faire garantir ses droits quant à l'utilisation des dénominations déposées.

Ainsi, PNF a émis 7 oppositions à l'INPI pour éviter l'enregistrement de marques similaires aux nôtres. Elles ont toutes abouti, y compris celle qui a fait l'objet d'un appel devant la cour d'appel d'Aix en Provence.

PNF et les parcs concernés ont rédigé 3 mises en demeure à l'encontre d'utilisateurs de nos marques sur des sites Internet. Elles ont toutes les 3 abouti à un retrait des contrefaçons sans qu'il soit nécessaire d'intenter une action en justice.

Objectif	Indicateur		
		cible 2012	réalisé 2012
Mettre en place le dispositif d'administration, de promotion et de défense de la marque des parcs nationaux de France	Existence de ce dispositif	Mise en place du comité de gestion de la marque	Préparation de la plate forme marque et des premiers règlements d'usage



1.2 Améliorer en continu la qualité dans les domaines financier et comptable

La phase d'harmonisation et de modernisation des procédures comptables des établissements publics, engagée en 2011, s'est poursuivie en 2012.

De nouvelles fiches de procédures ont continué à être élaborées et diffusées au cours de l'année. Ce sont désormais 43 fiches qui sont accessibles sur le portail intranet dédié aux questions comptables et financières. Ces procédures constituent la base indispensable à l'harmonisation des comptabilités des établissements publics des parcs nationaux. Elles permettent également une meilleure application des principes comptables.

La mise en place d'un contrôle interne comptable et financier, assurant la traçabilité des opérations pour l'ensemble des cycles comptables été effectuée selon les méthodes et préconisations de la Direction Générale des Finances Publiques.

Les cartographies des risques et plans d'actions associés des 7 établissements métropolitains ont fait l'objet d'une présentation aux conseils d'administration de fin d'année 2012.

Ces documents seront présentés aux conseils d'administration des parcs ultra-

marins au cours du premier trimestre 2013, lors du vote des comptes financiers de l'exercice 2012.

La poursuite de la mise en place des plans de contrôle hiérarchisé de la dépense a permis l'édition de restitutions trimestrielles destinées à reconnaître les bonnes pratiques des ordonnateurs en matière de mandatement et l'accélération du paiement des dépenses des établissements.

Le plan d'actions comptables, pour les années 2012 à 2014, applicable pour l'ensemble des établissements publics des parcs nationaux, a été soumis à la signature des directeurs des établissements publics des parcs nationaux lors du conseil d'administration de l'établissement Parcs nationaux de France le 16 février 2012.

Les comptes financiers des 10 établissements ont été présentés aux votes des conseils d'administration avant le 31 mars.

Le calendrier de remontée des comptes des établissements dans l'info-centre a été respecté permettant ainsi une intégration des comptes dans ceux de l'État.

Objectif	Indicateur		
		Cible 2012	Réalisé 2012
Améliorer en continu la qualité dans les domaines financier et comptable	Taux de réalisation des objectifs fixés dans le plan d'actions de l'agence comptable commune pour chaque établissement public	35%	40%
	Mise en oeuvre du contrôle interne comptable et financier	Cartographie des risques et plans d'actions réalisés dans tous les établissements	Cartographie des risques et plans d'actions réalisés et présentés aux conseils d'administration dans les établissements métropolitains
	Nombre de comptes financiers clôturés au 31 janvier de chaque année	7	8

CHARGES AGENCE COMPTABLE COMMUNE

ETABLISSEMENTS	Exercice comptable 2010		Exercice comptable 2011		Exercice comptable 2012	
Parcs nationaux de France						
Nombre de pièces	Mandats de dépenses	1 789	Mandats de dépenses	1 806	Mandats de dépenses	1 621
	Titres de recettes	39	Titres de recettes	17	Titres de recettes	20
Montant des dépenses	Dépenses d'investissement	261 164,04 €	Dépenses d'investissement	498 727,14 €	Dépenses d'investissement	181 085,64 €
	Dépenses de fonctionnement	1 719 048,92 €	Dépenses de fonctionnement	1 836 662,08 €	Dépenses de fonctionnement	3 819 912,30 €
	Dépenses de personnel	2 496 353,15 €	Dépenses de personnel	2 831 664,67 €	Dépenses de personnel	2 887 488,75 €
Parc national de Port-Cros						
Nombre de pièces	Mandats de dépenses	2 914	Mandats de dépenses	2 971	Mandats de dépenses	2 506
	Titres de recettes	232	Titres de recettes	249	Titres de recettes	195
Montant des dépenses	Dépenses d'investissement	1 163 309,96 €	Dépenses d'investissement	1 319 563,67 €	Dépenses d'investissement	615 718,59 €
	Dépenses de fonctionnement	2 512 654,29 €	Dépenses de fonctionnement	2 918 131,66 €	Dépenses de fonctionnement	4 125 908,59 €
	Dépenses de personnel	4 554 356,02 €	Dépenses de personnel	4 717 050,63 €	Dépenses de personnel	3 739 299,58 €
Conservatoire botanique						
Nombre de pièces	Mandats de dépenses		Mandats de dépenses		Mandats de dépenses	496
	Titres de recettes		Titres de recettes		Titres de recettes	41
Montant des dépenses	Dépenses d'investissement		Dépenses d'investissement		Dépenses d'investissement	16 049,28 €
	Dépenses de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement	459 654,97 €
	Dépenses de personnel		Dépenses de personnel		Dépenses de personnel	883 737,58 €
Parc national de La Réunion						
Nombre de pièces	Mandats de dépenses	1 858	Mandats de dépenses	2 126	Mandats de dépenses	2 274
	Titres de recettes	11	Titres de recettes	13	Titres de recettes	20
Montant des dépenses	Dépenses d'investissement	263 766,99 €	Dépenses d'investissement	475 100,97 €	Dépenses d'investissement	3 697 425,81 €
	Dépenses de fonctionnement	1 382 749,04 €	Dépenses de fonctionnement	1 374 712,18 €	Dépenses de fonctionnement	2 576 622,15 €
	Dépenses de personnel	4 665 460,20 €	Dépenses de personnel	4 641 598,26 €	Dépenses de personnel	4 955 780,20 €
Parc amazonien de Guyane						
Nombre de pièces	Mandats de dépenses	2 573	Mandats de dépenses	2 869	Mandats de dépenses	2 852
	Titres de recettes	38	Titres de recettes	73	Titres de recettes	77
Montant des dépenses	Dépenses d'investissement	517 042,74 €	Dépenses d'investissement	337 528,16 €	Dépenses d'investissement	558 678,24 €
	Dépenses de fonctionnement	3 011 932,99 €	Dépenses de fonctionnement	2 937 885,76 €	Dépenses de fonctionnement	3 641 196,62 €
	Dépenses de personnel	4 221 345,75 €	Dépenses de personnel	4 507 151,26 €	Dépenses de personnel	4 683 898,62 €
Parc national de Guadeloupe						
Nombre de pièces	Mandats de dépenses	2 169	Mandats de dépenses	2 579	Mandats de dépenses	2 793
	Titres de recettes	57	Titres de recettes	43	Titres de recettes	59
Montant des dépenses	Dépenses d'investissement	951 176,44 €	Dépenses d'investissement	1 641 311,73 €	Dépenses d'investissement	3 596 631,66 €
	Dépenses de fonctionnement	2 231 093,67 €	Dépenses de fonctionnement	3 330 460,65 €	Dépenses de fonctionnement	3 833 546,26 €
	Dépenses de personnel	3 828 494,56 €	Dépenses de personnel	4 069 124,20 €	Dépenses de personnel	4 400 542,33 €
Car Spaw						
Nombre de pièces	Mandats de dépenses		Mandats de dépenses		Mandats de dépenses	223
	Titres de recettes		Titres de recettes		Titres de recettes	15
Montant des dépenses	Dépenses d'investissement		Dépenses d'investissement		Dépenses d'investissement	6 824,20 €
	Dépenses de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement	406 708,56 €
	Dépenses de personnel		Dépenses de personnel		Dépenses de personnel	35 017,74 €
Parc national du Mercantour						
Nombre de pièces	Mandats de dépenses	3152	Mandats de dépenses	3605	Mandats de dépenses	3416
	Titres de recettes	97	Titres de recettes	60	Titres de recettes	93
Montant des dépenses	Dépenses d'investissement	645 039,08 €	Dépenses d'investissement	1 044 757,35 €	Dépenses d'investissement	1 319 935,66 €
	Dépenses de fonctionnement	3 303 739,2 €	Dépenses de fonctionnement	3 502 082,37 €	Dépenses de fonctionnement	4 230 484,27 €
	Dépenses de personnel	4 717 686,93 €	Dépenses de personnel	4 763 398,87 €	Dépenses de personnel	4 945 070,74 €
Parc national des Pyrénées						
Nombre de pièces	Mandats de dépenses	2 413	Mandats de dépenses	3 027	Mandats de dépenses	2 425
	Titres de recettes	252	Titres de recettes	197	Titres de recettes	222
Montant des dépenses	Dépenses d'investissement	1 921 610,35 €	Dépenses d'investissement	2 332 034,25 €	Dépenses d'investissement	689 666,11 €
	Dépenses de fonctionnement	1 942 206,68 €	Dépenses de fonctionnement	2 195 948,24 €	Dépenses de fonctionnement	3 782 042,50 €
	Dépenses de personnel	4 125 473,62 €	Dépenses de personnel	4 472 882,97 €	Dépenses de personnel	4 352 348,05 €
Parc national des Cévennes						
Nombre de pièces	Mandats de dépenses	2 691	Mandats de dépenses	2 742	Mandats de dépenses	3 550
	Titres de recettes	145	Titres de recettes	98	Titres de recettes	113
Montant des dépenses	Dépenses d'investissement	524 793,57 €	Dépenses d'investissement	1 416 176,82 €	Dépenses d'investissement	686 932,27 €
	Dépenses de fonctionnement	1 476 887,81 €	Dépenses de fonctionnement	2 068 995,13 €	Dépenses de fonctionnement	3 960 128,56 €
	Dépenses de personnel	4 843 928,85 €	Dépenses de personnel	4 516 748,66 €	Dépenses de personnel	4 614 616,43 €
Parc national des Écrins						
Nombre de pièces	Mandats de dépenses		Mandats de dépenses	2 691	Mandats de dépenses	2 724
	Titres de recettes		Titres de recettes	187	Titres de recettes	182
Montant des dépenses	Dépenses d'investissement	Non géré au sein de l'agence comptable en 2010	Dépenses d'investissement	430 359,89 €	Dépenses d'investissement	182 842,08 €
	Dépenses de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement	2 122 322,06 €	Dépenses de fonctionnement	2 747 551,92 €
	Dépenses de personnel		Dépenses de personnel	4 992 627,41 €	Dépenses de personnel	5 168 584,00 €
Parc national de la Vanoise						
Nombre de pièces	Mandats de dépenses		Mandats de dépenses	3 176	Mandats de dépenses	3 195
	Titres de recettes		Titres de recettes	303	Titres de recettes	310
Montant des dépenses	Dépenses d'investissement	Non géré au sein de l'agence comptable en 2010	Dépenses d'investissement	711 251,85 €	Dépenses d'investissement	1 987 066,66 €
	Dépenses de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement	1 297 273,40 €	Dépenses de fonctionnement	2 592 062,65 €
	Dépenses de personnel		Dépenses de personnel	4 777 827,94 €	Dépenses de personnel	4 565 862,21 €
Nombre de mandats émis	19 559		27 592		28 075	
Nombre de titres émis	868		1 240		1 291	
Dépenses d'investissement	6 247 903,17 €		10 206 811,83 €		13 515 982,72 €	
Dépenses de fonctionnement	17 580 312,60 €		23 584 473,53 €		35 309 455,82 €	
Dépenses de personnel	33 453 099,08 €		44 290 074,87 €		44 313 490,91 €	



1.3 Fournir des outils de gestion et d'aide à la décision en matière de ressources humaines

L'évolution des relations entre PNF et les établissements publics des parcs nationaux, les besoins croissants du Ministère de tutelle en matière d'informations RH, l'importance des chantiers menés par la DRH du Ministère de tutelle, dans lesquels PNF a mandat pour représenter l'ensemble des établissements publics des parcs nationaux, conduisent PNF à s'investir chaque jour davantage sur le domaine des ressources humaines.

C'est pourquoi, une partie de l'activité de l'année a consisté à faire évoluer le système d'information des ressources humaines (SIRH).

De nouveaux outils ont été mis en place dans le but de standardiser le processus de paye, et de faciliter et fiabiliser les échanges d'informations liées au traitement de la paie.

L'harmonisation s'est poursuivie par la mise en place, fin 2012, d'un système de référence commun des données contenues dans le logiciel RH (libellés des corps, grades, statuts, positions, absences...). Cette base référentielle doit faciliter la réalisation de requêtes, réalisées notamment pour pouvoir répondre aux diverses demandes d'informations, mais aussi la rédaction du bilan social consolidé.

Le chantier relatif à la gestion des agents contractuels des établissements publics des parcs nationaux, de PNF et de l'Agence des aires marines protégées (AAMP), initié par la tutelle en mai 2011, a abouti en mai 2012 sous la forme d'une note ministérielle de gestion applicable dans tous les établissements.

PNF, mandaté par l'ensemble des établissements publics des parcs nationaux, s'est

fortement investi dans la rédaction de ce document aux côtés de l'AAMP, la DRH du Ministère de tutelle, la DGALN/DEB et les organisations syndicales. Un point régulier sur l'avancée du dossier a été réalisé par PNF lors des collèges des directeurs.

PNF a été chargé, par le Ministère de tutelle, de piloter la mise en oeuvre de cette note de gestion dans les établissements publics des parcs nationaux et d'assurer le suivi du dossier.

Par ailleurs, l'évolution des structures et des missions des différentes maisons d'emplois employant des TE et ATE (parcs nationaux, ONEMA et ONCFS) et, en conséquence, l'évolution des métiers des agents pré-cités, ont conduit l'IFORE, fin 2011, à engager une réflexion sur l'organisation de la formation.

PNF a été mandaté par l'ensemble des établissements publics des parcs nationaux pour les représenter à toutes les réunions du comité de pilotage et du groupe de travail technique réunissant, outre PNF, l'IFORE, l'ONCFS, l'ONEMA, l'ATEN, l'AAMP, la DRH du Ministère de tutelle et la DGALN/DEB.

Afin de faire participer au plus près du dossier les établissements publics des parcs nationaux, 3 sous groupes, pilotés par PNF et composés de représentants des personnels et de directeurs d'établissements des parcs nationaux et de l'ATEN, ont travaillé durant l'été 2012 pour préparer les réunions du groupe de travail technique.

Les résultats des travaux de ce groupe, conduisant à la refonte des référentiels de formation initiale, seront validés début 2013 par le comité de pilotage.

Objectif	Indicateur		
	Cible 2012	Réalisé 2012	
Fournir des outils de gestion et d'aide à la décision en matière de ressources humaines	Intégration de l'ensemble des agents des parcs nationaux dans le système de référence commun	Système de référence commun complet	Système de référence commun validé par l'ensemble des EP et mis en place sauf concernant les absences et les positions (prévu 1er trimestre 2013)
	Organisation de journées d'échanges sur la gestion prévisionnelle des emplois et compétences	-	-



1.4 Achever la mise en place du schéma directeur des systèmes d'information (SDSI) en optimisant le rôle joué par chaque acteur.

La mise en place du service commun « réseau informatique sécurisé » a suscité de nouvelles attentes dans les établissements publics de parcs nationaux.

Chaque établissement s'est engagé dans une démarche qui lui permet de :

- rechercher une amélioration des actions qu'il entreprend,
- s'inscrire dans une stratégie globale qui correspond à la vocation des parcs nationaux telle que définie par le Ministère.

Pour répondre à cette stratégie globale, des travaux ont été conduits pour regarder, pour chacune des activités des parcs, les besoins en termes de systèmes d'information et pour mesurer l'adaptation de l'existant à ces besoins.

Il a alors été possible de commencer à évaluer, collectivement, les évolutions à envisager, tant localement qu'en inter-parcs, à identifier les contraintes, à définir une stratégie et un calendrier de mise en place associés aux moyens financiers et humains nécessaires.

L'ensemble de cette démarche, nommée Schéma Directeur du Système d'Information (SDSI), doit permettre de répondre aux objectifs suivants :

Rationalisation

- Ne pas refaire ce qui existe déjà, mais adapter et réutiliser
- Profiter de la diversité des compétences

Mutualisation

- Fonctionner collectivement pour atteindre un objectif commun
- Mettre en place des ressources communes répondant aux besoins de tous

Priorisation et Planification

- Se donner des priorités communes en tenant compte des spécificités locales
- Mettre en place des plannings à court, moyen et long termes
- S'organiser avec une autorité d'arbitrage qui prend les décisions

L'année 2012 a permis de roder le système pour mieux définir le rôle de chacun, de l'émission du besoin au niveau des établissements jusqu'à la mise en production, en intégrant le directeur référent du groupe de travail SI et le collègue des directeurs pour les prises de décision.

Pour ce qui est des projets, si Parcs nationaux de France n'a pas vocation à piloter l'ensemble des projets, il doit cependant veiller au respect du processus,



à dynamiser la gestion des projets pilotés par des groupes « projet » et à informer le directeur référent et le collège des directeurs de l'avancement des travaux au travers de son rôle d'animation du groupe de travail.

Certains projets, principalement des projets en lien avec des services communs ou avec son rôle de tête de réseau, sont pilotés par PNF :

- gestion des allocations « retour à l'emploi »,
- gestion des ateliers thématiques pour le groupe de travail « Marques »,
- référencement et gestion des opérations scientifiques (protocoles),
- partage des documents entre ordon-

nateur, agence comptable et service RH de PNF au travers d'un outil « fiche navette »,

- référentiel cartographique sous forme de services WMS

Parcs nationaux de France exploite, par ailleurs, au travers du service commun « réseau informatique sécurisé », des plates-formes informatiques communes permettant l'hébergement de composants applicatifs communs.

Cette offre de service sera déclinée, en 2013, en convention adossée au SDSI, détaillant les modes de fonctionnement.

Objectif	Indicateur		
		Cible 2012	Réalisé 2012
Achever le SDSI en optimisant le rôle joué par chaque acteur	Nombre de projets menés à terme et portés par PNF	2	5

1.5 Disposer d'une analyse fine des économies d'échelle sur l'ensemble des activités des établissements publics de parcs nationaux et de PNF

La nécessité de disposer d'une méthodologie des économies d'échelle, rendues possibles par les actions de Parcs nationaux de France, est une préoccupation importante.

L'élaboration d'un outil méthodologique fiable est rendue difficile par l'hétérogénéité des traitements consentis aux différents établissements publics des parcs nationaux dans la mise en oeuvre des services communs.

Objectif	Indicateur		
		Cible 2012	Réalisé 2012
Disposer d'une analyse fine des économies d'échelles sur l'ensemble des activités des EP de parcs nationaux et de PNF	Nombre d'ETPT et crédits économisés par la mutualisation	Mise en place d'un cadre méthodologique commun et analyse	Préparation d'un cahier des charges pour une prestation externe d'appui

2 Centre de ressources

Le centre de ressources de Parcs nationaux de France apporte son appui aux parcs nationaux sur la connaissance de leurs patrimoines ainsi que sur les usages et aménagements qui impactent leurs territoires.

2012 a été une année de forte activité, notamment via les groupes de travail thématique, dans le contexte de l'émergence du nouveau Parc national des Calanques, de la finalisation de rédaction des chartes et du lancement d'actions de préfiguration dans les parcs, nécessitant échanges d'expériences.

La réflexion méthodologique a également mobilisé les énergies, que ce soit pour améliorer le fonctionnement des groupes de travail thématiques, travailler sur un tableau de bord du patrimoine et des usages qui soit coordonné avec un futur dispositif d'évaluation des chartes, ou pour élaborer une note décrivant les finalités des parcs nationaux issues de la loi de 2006.

Enfin, la réflexion sur l'avenir du dispositif des parcs nationaux a également été importante. Une note du collège des directeurs a contribué à la première Conférence environnementale nationale. Les premières réflexions collectives ont été menées en vue de la future Agence de la biodiversité.

2.1 Enrichir en continu les tableaux de bord sur le patrimoine et les usages.

- Parcs nationaux de France a continué, en relation avec les équipes des parcs nationaux, à produire des synthèses sur le patrimoine naturel des parcs nationaux en vue de la constitution d'un futur observatoire du patrimoine et des usages des parcs nationaux. En 2012, une soixantaine de fiches de présentation d'espèces emblématiques des parcs nationaux ont été produites pour le site Internet (entrée « grand public »).

Si la mise à disposition du public de l'ensemble des données des parcs nationaux est un objectif partagé par l'ensemble des établissements, celui-ci ne peut être atteint avant que n'aient été conduits dans chacun un certain nombre de travaux respectant des standards et de formats qui sont encore en cours de définition au niveau national dans le cadre du Système d'information sur la Nature et les Paysages (SINP).

- Dans le cadre des usages, les données de fréquentation des cœurs de parcs en 2011 ont été rassemblées et font l'objet d'un traitement qui sera publié en 2013.
- Par ailleurs, à la demande du Ministère, direction de l'eau et de la biodiversité (DEB), PNF a commencé en 2012 l'élaboration d'un « tableau de bord » destiné à l'évaluation de la politique des parcs nationaux.

En liaison étroite avec la DEB et avec le réseau des parcs nationaux, PNF a rédigé une note de synthèse sur les finalités et les grands objectifs des parcs nationaux, à partir des différents documents juridiques qui encadrent cette politique. L'arborescence d'objectifs des parcs nationaux ainsi obtenue a vocation à structurer le tableau de bord inter-parcs, mais aussi les prochains rapports d'activités, voire les futurs domaines d'activités des COB à venir.

PNF a également rédigé une note de synthèse sur les principes méthodologiques de construction d'un tel tableau de bord, sur les conventions sémantiques, sur les liens entre ce tableau de bord et ceux qui serviront à l'évaluation des chartes des parcs nationaux et sur les qualités attendues des indicateurs. Il a notamment été convenu qu'un certain nombre de ces indicateurs seraient conçus de manière à permettre des comparaisons entre les parcs nationaux et l'échelon national.

Sur ce sujet, PNF a défini avec la DEB les questions évaluatives auxquelles il était nécessaire de répondre. Il a identifié et sélectionné avec les groupes de travail thématiques concernés, le collège des directeurs et la DEB, un jeu d'une trentaine d'indicateurs pouvant contribuer à répondre aux différentes questions évaluatives.



Certains de ces indicateurs ont été volontairement alignés sur certains indicateurs de l'Observatoire national de la biodiversité, afin de permettre des comparaisons entre le réseau des parcs et le reste du pays. Par ailleurs, les méthodologies définies pour certains d'entre eux permettront des rétro calculs et donc de constater des tendances dès la première production des indicateurs en 2013.

Les indicateurs de suivis des chartes sont en cours d'élaboration par les différents établissements. Ces indicateurs devant rendre compte de l'atteinte d'objectifs souvent très spécifiques, ne seront pas nécessairement les mêmes d'un parc à l'autre et n'ont pas tous du sens à l'échelle inter-parcs nationaux.

- PNF a également poursuivi l'élaboration de l'atlas informatisé qui s'adresse en priorité au grand public et aux partenaires nationaux. PNF a ainsi rassemblé et synthétisé de nombreuses données géolocalisées concernant les territoires des parcs nationaux. Cet atlas s'est construit sur le recueil d'informations géographiques auprès d'organismes nationaux, mais aussi auprès des parcs en s'appuyant sur les travaux cartographiques réalisés lors de l'élaboration des chartes.

À ce jour, les thématiques suivantes ont été traitées : territoire du parc, découpage administratif, relief, labels internationaux, statuts de protection, agriculture, pollution lumineuse, qualité des masses d'eau, tourisme, occupation du sol... D'autres thématiques viendront enrichir cet atlas dès lors qu'elles auront été traitées

par les groupes de travail concernés.

- Chaque année, PNF est tenu de transmettre à l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) les contours géographiques concernant les parcs nationaux lorsqu'il y a eu des modifications sur leur territoire. PNF participe donc activement à l'actualisation de la base nationale des « espaces protégés », outil indispensable pour répondre aux enjeux nationaux, communautaires et internationaux en matière de suivi et d'évaluation des politiques de conservation de la nature.

En 2012, PNF a ainsi fourni les contours du Parc national des Calanques créé le 18 avril 2012 et du Parc national de Port-Cros, dont le décret a été modifié le 4 mai 2012. L'information a été transmise en respectant scrupuleusement les modalités de mises à jour préalablement définies par l'INPN.

- Dans le cadre du groupe de travail scientifique, des rapprochements ont été recherchés entre les établissements des parcs nationaux pour utiliser des protocoles de collecte partagés et compatibles avec les protocoles nationaux.

Ainsi des travaux sont en cours pour remplacer les « comptages exhaustifs de chamois et isards » conduits dans les parcs de haute montagne par des méthodes indiciaires scientifiquement plus pertinentes.

Un projet de recherche, concernant les stratégies de prospection alimentaires



des vautours fauves dans les Cévennes et les Pyrénées, a aussi fait l'objet de premiers contacts.

Dans le but d'encourager cette mutualisation de protocoles, PNF a rédigé un mémento citant les points importants et certains écueils à éviter lors de la conception ou la modification d'un protocole scientifique naturaliste. Le document, finalisé avec le groupe de travail scientifique, a été validé par le Conseil scientifique de PNF.

- Pour partager des outils communs, le groupe de travail scientifique a précisé les outils mis au point par certains établissements de parcs nationaux qui méritaient d'être « dépersonnalisés » et adaptés dans plusieurs autres parcs. Ainsi, en 2012, un outil de gestion des données de contact faune et flore élaboré par le PNC a été dépersonnalisé et testé au PNF. Cet outil a été demandé par 3 autres établissements. Par ailleurs, PNF maintient la base de données commune

des opérations scientifiques des parcs nationaux et a développé en 2012 un module d'ajout et de modification des protocoles, accessible sur Internet par les parcs nationaux.

- Par ailleurs, en 2012, un « avis du Conseil scientifique de PNF sur les priorités de recherche dans les parcs nationaux » a été adopté par ce même Conseil scientifique et chacun des établissements s'est lancé dans l'écriture de sa stratégie.

Les différentes stratégies rassemblées au cours de l'été ont mis en évidence des impasses et des insuffisances que PNF a relevées dans un document « Quelques éléments d'analyse synoptique des stratégies scientifiques des parcs nationaux » qui a été amendé par le groupe de travail scientifique. Ces échanges ont été l'occasion de commencer à réfléchir sur une possible stratégie scientifique inter-parcs, réflexion qui sera poursuivie en 2013.

Objectif	Indicateur		
		Cible 2012	Réalisé 2012
Enrichir en continu les tableaux de bord sur le patrimoine et les usages.	Tableau de bord « usages » structuré, puis mis à jour en continu	Structuration pour l'agriculture et le tourisme	Conception et montage du tableau de bord d'évaluation de la politique des parcs nationaux et dans ce cadre rassemblement de données sur le patrimoine naturel, l'agriculture, la forêt et le tourisme
	Tableau de bord « patrimoine » mis à jour en continu	Mise à jour	oui
	Publication de synthèses sur les données patrimoniales et les usages	synthèse mise en ligne	





2.2 Renforcer la culture professionnelle commune des équipes des parcs nationaux

Le fonctionnement de l'inter-parcs trouve sa pleine efficacité dans les actions conduites par les différents groupes de travail pilotés par PNF. Le présent chapitre, sous forme de focus, aborde les travaux menés au cours de l'année 2012.

Dans le cadre d'une convention passée avec IRSTEA, PNF s'est fait assister pour parfaire la formation des agents de PNF chargés de l'animation des groupes de travail et des directeurs référents. La réalisation de ce module de formation-action pour les référents et animateurs de groupes de travail avait pour ambition de faire émerger une meilleure articulation entre ces groupes et le collège des directeurs, notamment pour prendre en compte les évolutions des enjeux et des missions.

IRSTEA est également intervenu lors des séminaires du collège des directeurs, afin d'apporter, à travers des notes miroirs, des postures de fonctionnement de ces différentes instances.

Ces réunions ont, en outre, permis d'élaborer deux chartes de fonctionnement, l'une pour le collège des directeurs et une autre, générique, pour les groupes de travail.

Groupe de travail Scientifique

Le groupe de travail scientifique vise 3 objectifs principaux :

- constituer un réseau vivant, partageant une culture commune, ouvert sur l'extérieur (les chercheurs, les autres organismes traitant de sujets voisins...) en mesure d'adopter les expériences, méthodes et outils élaborés par un des parcs,
- conduire ensemble des projets inter-parcs pilotés par PNF ou par l'un des établissements,
- positionner collectivement PNF dans les dispositifs de recherche.

Dans ce cadre, le groupe de travail s'est mis en ordre de marche pour que chaque établissement élabore sa stratégie scientifique en recherchant la plus grande cohérence possible entre les parcs. Des

outils communs ont été élaborés ensemble, notamment un « Guide pour la rédaction de la stratégie scientifique d'un parc national ». Les premières moutures de ces stratégies ont fait l'objet d'une analyse de PNF amendée par le groupe de travail.

Le tableau de bord inter-parcs a fait l'objet de plusieurs échanges avec le groupe de travail afin d'imaginer des indicateurs permettant de répondre aux questions évaluatives et de sélectionner les plus pertinents, notamment en ce qui concerne les activités scientifiques et l'état du patrimoine.

Des propositions d'axes de recherche prioritaires ont été préparés par PNF, enrichis par le groupe de travail et proposées au CS de PNF.

Le groupe de travail a constitué un relais pour permettre à PNF de contribuer à des démarches nationales, notamment l'évaluation pour la France du programme de travail des Aires Protégées de la Convention pour la Diversité Biologique, la contribution à un programme LIFE réseau écologique Cantabriques-Alpes dans le cadre de l'UICN ou l'élaboration d'une contribution des parcs nationaux en vue du Congrès mondial des aires marines protégées qui se tiendra en octobre 2013 à Marseille.

Les suivis des aigles royaux, des ongulés de montagne, des oiseaux communs, des galliformes et des aires de rapaces ont fait l'objet de plusieurs groupes projets et de la réalisation d'études visant à définir des protocoles d'observation partagés. Un espace GED (gestion électronique de documents) réservé au groupe de travail permet de partager en continu sur l'ensemble des sujets traités.

Groupe de travail Agriculture

En 2012, le groupe de travail agriculture s'est investi dans le cadre des deux sous-groupes projets portés par les parcs nationaux de montagne métropolitains :

- le concours agricole national des prairies fleuries, mené avec la Fédération des



Parcs naturels régionaux de France : 5 parcs nationaux, 23 parcs naturels régionaux et 20 partenaires nationaux,

- le projet « Élaboration d'une méthode de diagnostic de la contribution des exploitations agricoles à la biodiversité », porté par un réseau de 5 chambres d'agriculture associées à 4 parcs nationaux.

Ces deux actions collectives promeuvent les thématiques agri-environnementales innovantes pour la politique agricole commune, dans lesquelles les parcs nationaux sont opérateurs.

En parallèle, le groupe de travail agriculture a répondu à des questionnaires, proposé des alternatives et émis des avis que PNF a pu transmettre aux groupes techniques nationaux sur le dispositif MAE post 2014 porté par le MAAF-BATA .

Le groupe de travail agriculture a également contribué aux actions collectives portées par PNF comme la sensibilisation, l'information sur le sujet « marque dans les Pnx ». Il a notamment réfléchi sur les règlements d'usages et a élaboré un document de grands principes pour marquer les produits agroalimentaires. Ce document doit faire l'objet d'une validation du collège des directeurs.

Lors de la réunion annuelle d'échange, le groupe a approfondi le thème « apiculture et biodiversité », grâce à la restitution d'une thèse SIFRE menée sur l'abeille noire au Parc national des Cévennes et le thème du « diagnostic éco-pastoral », résultat d'un travail de recherche-développement réalisé sur une exploitation agricole.

Groupe de travail Forêt

A la suite de la journée nationale sur les forêts anciennes (déc 2011), le groupe de travail forêt a continué à se mobiliser sur le sujet : chaque parc, avec des niveaux d'avancement différents identifie et caractérise ses forêts anciennes. PNF fait partie des membres constitutifs d'un groupe national préfigurateur d'une cartographie sur les forêts anciennes et, le cas échéant, l'ensemble des usages anciens.

Le groupe de travail a contribué en début d'année au travail de rédaction du livre blanc sur les forêts tropicales, mené par le Ministère des Affaires Étrangères.

Le groupe de travail forêt a participé à la définition d'indicateurs forestiers pour le

tableau de bord de la politique des parcs nationaux : 2 indicateurs sont en cours de test.

Le groupe de travail forêt a réfléchi sur l'intérêt et les limites du débardage par câble, à l'occasion d'une journée conjointe avec l'ONF. Cette réflexion permet aux parcs de mieux argumenter leurs réponses dans une vision globale de gestion forestière durable. A la lumière de l'expérience menée par PNF sur les territoires du GIP FCB et de l'équipe dédiée de l'ONF, le groupe de travail s'est formé sur la technique LIDAR (télé-détection par laser) et ses résultats, très prometteurs pour des aménagements et suivis forestiers.

Groupe de travail Chartes

Le groupe de travail charte qui s'est réuni physiquement deux fois en 2012 a essentiellement travaillé sur la mise en place des dispositifs de suivi et d'évaluation des chartes (tant au niveau national qu'au niveau local).

Les travaux engagés, sur ce thème, au cours de l'année 2012 se sont traduits par un projet de tableau de bord de suivi de l'évolution des territoires des parcs nationaux. Celui-ci a été construit en étroite relation avec le groupe de travail scientifique et les contributions des groupes de travail « agriculture », « forêt » et « tourisme ». Ce tableau de bord permet de suivre l'évolution des territoires au travers d'une trentaine d'indicateurs, dont plus de la moitié relèvent de la connaissance du développement durable porté par les chartes en aire optimale d'adhésion.

Par ailleurs, une note tirant un premier bilan de la procédure charte a été rédigée. Il apparaît que globalement la procédure « charte » a des conséquences positives et doit in fine avoir des retombées positives, même si certains ajustement « techniques » peuvent être nécessaires ou opportuns.

Groupe de travail Marque

En 2012, le groupe de travail marque, en coopération avec le groupe de travail communication, a essentiellement consacré ses réunions à l'élaboration de la stratégie de notoriété de la marque (y compris les visuels) et à la rédaction des « Règlements d'usage catégoriels », en lien avec les groupes de travail thématiques concernés (agriculture, forêt, tourisme...).





Dans ce cadre, le travail réalisé sur les retours d'expérience de marquages de produits agroalimentaires dans les parcs naturels régionaux lui a été présenté.

Groupe de travail Tourisme

Le groupe de travail a poursuivi ses travaux relatifs aux suivis de la fréquentation des parcs nationaux : test dans le Parc national des Pyrénées du protocole d'estimation de la fréquentation de l'Aire Optimale d'Adhésion, lancement d'une réflexion pour la mise en place d'un protocole de suivi de la fréquentation hivernale pour les parcs nationaux métropolitains concernés, réalisation du traitement inter-parcs des données de fréquentation estivale recueillies en 2011 sur les coeurs. Le groupe de travail a aussi initié une réflexion sur l'interprétation des patrimoines et poursuivi ses travaux sur la charte européenne du tourisme durable.

Groupe de travail International

Le groupe de travail international a élaboré sa feuille de route pour les 3 années à venir. Les actions menées par PNF et les parcs nationaux au titre de la stratégie internationale 2009-2012 ont été présentées au MEDDE.

Cet état des lieux a permis d'identifier les principaux axes de la stratégie internationale 2013-2015 :

- la coopération transfrontalière avec la mise en oeuvre de projets précis,
- la coopération bilatérale, sur la base de retours d'expériences et de transferts de savoirs et de compétences,
- la mise en oeuvre des protocoles (CAR SPAW, Convention alpine) et des conventions régionales,
- l'expertise à l'international à la demande du MEDDE et la participation à des projets de recherche en qualité de partenaires et territoires d'expérimentation,
- la mise en oeuvre d'une stratégie d'influence, avec comme objectif de porter l'image des parcs nationaux à la française.

Groupe de travail Police

En 2012, le groupe de travail a permis aux équipes des parcs nationaux de s'approprier les nouvelles règles de droit, comme les nouveautés fixées par l'ordonnance du 11 janvier 2012, dont la police administrative. Le groupe de travail a ainsi bénéficié de présentations de la DDTM et de la DREAL.

Il a également analysé les outils disponibles

en matière de police de l'environnement : outil de suivi des plans de contrôle, outil des comptes-rendus de procès-verbaux (CRPV) de l'ONCFS qui permet l'encaissement des amendes forfaitaires directement par le centre d'encaissement de Rennes, procès-verbal électronique (PVE), outil que le Ministère de l'Intérieur souhaite généraliser en vue de la suppression des timbres amendes en papier.

L'investissement le plus important du groupe de travail a été consacré au projet OPALÉ Convergence (outil d'aide à la rédaction des procès-verbaux et de suivi des procédures judiciaires) porté par le Ministère. Des membres du groupe de travail ont participé à des réunions avec l'ensemble des partenaires, afin que cet outil prenne en considération les spécificités des parcs nationaux dans l'élaboration du cahier des charges (PV avertissement, PV de grande voirie, transaction pénale...).

Le groupe a également poursuivi son travail de mutualisation notamment en perfectionnant l'outil « police » des parcs nationaux, initié par le Parc national des Écrins. Les membres du groupe de travail utilisant l'outil se sont mis d'accord sur les points à améliorer. Par ailleurs, il a finalisé un certain nombre de fiches espèces, destinées à accompagner un procès-verbal à toute fin de sensibilisation des procureurs. Ces fiches seront prochainement disponibles sur la GED Police après relecture. La GED Police est également une nouveauté mise en place afin de faciliter les échanges entre les différents membres du groupe.

Groupe de travail Communication

Le groupe de travail des chargés de communication a proposé au collège des directeurs un plan de communication pour l'année 2013, année célébrant les cinquante ans des Parcs nationaux de la Vanoise et de Port-Cros et les quarante ans du Parc national des Écrins. Le plan présente les principaux objectifs de communication, les cibles visées et les messages, dans le contexte particulier de l'approbation des chartes des parcs nationaux.

Le groupe de travail a engagé la réflexion stratégique dans plusieurs domaines : politique de l'image, politique éditoriale commune, produits et boutiques.

Le travail sur l'actualisation de la charte graphique « signalétique » s'est déroulé tout au long de l'année. Des groupes de travail techniques se sont réunis à un rythme soutenu pour être en mesure de proposer des dispositifs, notamment en matière de signalétique routière et d'infor-



mation, et de marquage des véhicules et des bâtiments. Le travail s'achèvera avec la signalétique patrimoniale en 2013.

Le groupe de travail a contribué au projet marque. Les chargés de communication ont réfléchi à plusieurs scénarios et ont proposé plusieurs noms de marque, dont l'un a été retenu par le collège des directeurs.

L'intranet des parcs a évolué : mise aux normes de la charte graphique et nouvel outil d'administration (CMS Joomla). Des espaces métiers (questions comptables et financières et base de données ressources humaines) ont été créés pour permettre le travail collaboratif inter-parcs sur des thématiques spécialisées.

L'appropriation de l'outil de gestion électronique de documents (GED) par les utilisateurs est facilitée et de nouvelles fonctionnalités contribuent au travail collaboratif : espaces d'échanges (par exemple entre l'Agence comptable et les services financiers des parcs nationaux), sites collaboratifs pour des groupes de travail (conseillers de prévention, police...), des projets (signalétique, prairies fleuries) ou des groupes utilisateurs (MUSIC, animateurs Web).

Groupe de travail systèmes d'information

2012 a été une année charnière, permettant au groupe de considérer le Schéma Directeur du Système d'Information (SDSI) comme sa véritable feuille de route.

Sur cette base, le groupe de travail gère les besoins des utilisateurs :

- pour assister les établissements dans la définition du besoin,
- pour transmettre le besoin au groupe de travail porteur de la thématique, afin de consolider le besoin en inter-parc voire capitaliser sur des solutions existantes dans certains parcs,
- pour regrouper, si possible, plusieurs besoins au sein d'un même projet,
- pour évaluer les projets, notamment en terme de priorité, de faisabilité et de coût,
- pour présenter et faire valider les priorités des projets par le directeur référent qui saisit le collège des directeurs, en particulier pour les projets à enjeux politiques ou financiers forts,
- pour accompagner le responsable du projet dans l'instruction du projet jusqu'à sa mise en production.

Les réunions ont permis l'adaptation de l'organisation du travail en mode projet, pour permettre au SI de mieux répondre aux besoins des utilisateurs. En outre, le groupe de travail, dans le cadre des projets identifiés, a mutualisé ses connaissances et compétences, afin de mieux capitaliser en inter-parc et de s'inspirer de ce qui a déjà été fait ailleurs.

Cette mutualisation a renforcé les connaissances du groupe sur l'exploitation des réseaux et la gestion de la sécurité des accès et des données. Elle a également contribué à mettre en oeuvre des projets thématiques multi-parcs autour de la police, des observations occasionnelles ou de la gestion des sentiers avec un pilotage par un thématicien des parcs.

Groupe de travail des Conseillers de prévention

Le groupe de travail des conseillers de prévention vise 2 objectifs principaux :

- Apporter une aide aux établissements : voire les outiller dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail (SST)
- Mutualiser, échanger et créer une dynamique collective contribuant à une culture commune et partagée en matière de SST.

Dans ce cadre, de nombreux outils ont été mis en place en 2012 sous forme de notes de procédures, de suivi d'indicateurs liés à la SST, de la création d'un espace collaboratif dédié, de modèles de lettres de mission concernant les assistants et conseillers de prévention...

La dynamique collective, issue du groupe de travail, a permis la création d'un sous-groupe consacré à la problématique de la gestion des passerelles, ainsi qu'une mobilisation de tous les membres pour participer au 3ème séminaire organisé par l'ATEN sur la santé et la sécurité au travail.

Le groupe de travail a également décidé de rechercher un outil permettant à chaque établissement d'élaborer, de suivre et de réactualiser le document unique de prévention des risques. A ce titre un marché a été lancé et conclu. Le déploiement de l'outil retenu aura lieu en 2013.

Groupe de travail « Dialogue social »

L'objectif de ce groupe de travail est de favoriser les échanges sur les questions concernant l'ensemble des établissements dans deux domaines :

- les orientations et la stratégie des parcs nationaux,





- les questions de statuts, de qualification et d'évolution des métiers, de conditions de fonctionnement des établissements publics, des méthodes de travail, d'hygiène et de sécurité.

Les travaux réalisés durant l'année 2012 ont concerné essentiellement les modalités d'application de la note de gestion et de la loi dite de « déprécarisation » des agents contractuels au sein des établissements publics de parcs nationaux et de PNF et les modalités de participation du groupe de travail aux réflexions en cours sur le contenu des formations initiales des TE et ATE.

Groupe de travail Administration générale

Le groupe de travail administration générale a pour objet de proposer des solutions de mutualisations sur l'ensemble des processus administratifs et financiers des établissements afin d'être en mesure de fournir une image cohérente de la santé financière des établissements.

Au cours de l'année 2012, le groupe de travail a orienté son action sur la stabilisation des processus liés à la paye, que ce soit dans les outils de transmission de l'information, la qualité des informations transmises, la qualité de leur traitement.

Une réflexion globale sur les fonctions RH et le rôle à jouer par chacun a été conduite. Elle a permis l'élaboration d'un tableau recensant de manière exhaustive l'ensemble des tâches relatives à la gestion des ressources humaines et la répartition des responsabilités dans ce domaine. Ce document, validé par le groupe de travail sera proposé au collège des directeurs avec des suggestions de renforcement de la mutualisation et du transfert de tâches vers PNF pour validation.

Un travail a également été mené pour définir une gestion commune des temps

d'activité des agents. Les conclusions obtenues doivent être présentées au collège des directeurs pour validation et un outil commun doit être recherché en relation avec le groupe de travail des informaticiens dans le cadre du SDSI.

Des besoins de mutualisation de compétence en matière de marchés publics et de politique d'achat se sont fait jour en 2012. A ce titre PNF a procédé à la recherche de solutions répondant au besoin exprimé : aide à l'élaboration des pièces administratives du dossier de consultation et assistance juridique. La recherche d'un outil correspondant à ces attentes sera effectuée en 2013.

Groupe de travail Éco-responsabilité

A la différence de certains groupes, le groupe de travail éco-responsabilité concentre son activité sur la mutualisation des expériences et des bonnes pratiques sur le sujet.

Le groupe de travail s'est réuni 2 fois en 2012. Compte tenu de la thématique du groupe, les réunions ont associé le présentiel aux outils collaboratifs (visiophonie, conférence téléphonique et Netviewer).

La gestion des déplacements, du papier, des fluides et des fournitures est systématiquement abordée à toutes les réunions afin de partager sur les actions menées dans chaque établissement et dans la mesure du possible de capitaliser les expériences réussies.

L'objectif de ces échanges est de créer une émulation et de permettre de trouver des pistes d'amélioration nouvelles en évitant de se heurter aux écueils déjà rencontrés.

Pour ce qui est de la mutualisation des bonnes pratiques, compte tenu de la dis-



parité entre les établissements en matière d'éco-responsabilité, le groupe de travail s'est proposé de suivre une batterie d'indicateurs simples et facilement exploitables sur les 4 grandes thématiques (déplacements, papier, fluides et fournitures) régulièrement abordées.

Le suivi de ces indicateurs pourrait être la base d'un futur tableau de bord commun à l'ensemble des parcs nationaux.

Par ailleurs plusieurs parcs nationaux ont effectué un bilan carbone ; de ce fait, ils ont largement travaillé à l'atteinte des objectifs fixés dans leur plan d'action. D'autres parcs, plus récemment créés, sont au stade de la réflexion et du cadrage de l'étude.

Ainsi, il a été convenu de mettre à disposition de tous, les bilans carbone et les plans d'action déjà réalisés.

Afin de faciliter cette mutualisation des données, un espace dédié à l'éco-responsabilité a été mis en place dans la nouvelle version de la GED, une formation en Netviewer sur les nouvelles fonctionnalités, animée par la webmestre de PNF, a été organisée en juin 2012.

Dans un autre domaine, mais toujours dans l'esprit de renforcer la culture commune des équipes des parcs nationaux, PNF a confié à l'Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE), scientifiquement assistée par l'IRSTEA, l'élaboration d'un dictionnaire biographique et institutionnel des mouvements de la Protection de la Nature et de l'Environnement en lien avec l'histoire des parcs nationaux.

Les résultats sont attendus courant 2013.

Objectif	Indicateur		
		Cible 2012	Réalisé 2012
Renforcer la culture professionnelle commune des équipes des parcs nationaux	Nombre de groupes de travail ayant fonctionné de manière satisfaisante	15	14 (passage de 15 à 14 par fusion des deux anciens groupes de travail « RH » et « schéma de gestion » dans le groupe de travail « administration générale »)
	Taux de réalisation des actions prévues par les feuilles de route	80%	75%

2.3 Accompagner la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des chartes des parcs nationaux

Au-delà des travaux réalisés par le groupe de travail inter-parcs décrits supra, chaque établissement de parc national conserve l'entière maîtrise de la construction et de la gestion du dispositif concernant son propre territoire. Les indicateurs utilisés pour le suivi national peuvent provenir de l'agrégation d'indicateurs locaux utilisés par chaque parc national pour ses propres démarches.

PNF peut, à travers ses travaux, apporter son soutien aux parcs nationaux et leur mettre des outils à disposition.

Ainsi, dans le prolongement de « l'Étude sur les retombées économiques et les aménités des espaces naturels protégés » qui

avait été conduite par le CREDOC en 2008, deux études économiques particulières ont été poursuivies en 2012.

L'étude « Approche des éléments de valeur du Parc national de Port-Cros », lancée fin 2009, et suspendue à la demande du Parc national de Port-Cros afin que les enquêtes socio-économiques de terrain prévues dans le cadre de cette étude n'interfèrent pas avec le processus de création de l'aire optimale d'adhésion du Parc national, a été relancée le 25 novembre 2011. Les derniers rapports seront livrés dans le premier semestre 2013.

L'étude « Approche des éléments de valeur du Parc national de la Guadeloupe »,



lancée le 1^{er} septembre 2011, a fait l'objet d'une demande de cofinancement du FEDER. Les modules suivants ont été produits en 2012 :

- Analyse budgétaire de l'établissement public
- Analyse des compétences de l'établissement public
- Étude de la fréquentation des visiteurs (méthode des coûts de transport),
- Synthèse des données sur les activités économiques liées au Parc national de la Guadeloupe
- Étude auprès des entreprises de Guadeloupe
- La valeur patrimoniale du PNG

- La valeur d'image du PNG
- Services écologiques des écosystèmes du PNG : identification et évaluation économique.

Ces études ont vocation à fournir des informations précieuses dans le cadre de la mise en oeuvre des chartes. En effet, elles permettent aux parcs nationaux, mais aussi aux opérateurs socio-économiques de disposer d'éléments de valorisation de leurs activités dans le cadre de la mise en place de politiques de développement économique durable en lien avec les territoires des parcs nationaux.

Objectif	Indicateur		
	Cible 2012	Réalisé 2012	
Accompagner la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des chartes des parcs nationaux	Séminaires réunissant présidents de CA, directeurs, et chargés de mission charte, capitalisant et orientant les travaux collectifs sur les chartes	1	séminaire reporté à 2013, une fois les chartes du « 1er train » adoptées sur les territoires

2.4 Contribuer à la création des nouveaux parcs nationaux

PNF a assisté le GIP des Calanques dans les dernières phases de la création du Parc national (décret du 16 avril 2012) et les premières de son existence, en particulier pour la procédure d'installation de l'établissement (C.A., budget, etc.).

Les agents désignés par le Parc national des Calanques ont suivi la formation financée par PNF sur le logiciel RH et une journée a été dédiée avec la responsable administrative et financière aux questions RH (application de la note de gestion des contractuels, transmission de modèles de contrats, modalités de constitution des dossiers agents...).

Le service administratif et financier a apporté un soutien dans le domaine des marchés publics et pour l'intégration dans le logiciel comptable et financier.

La contribution à l'élaboration des marchés s'est traduite par un soutien de proximité de la rédaction des pièces administratives constitutives des marchés à la notification et enfin au suivi de l'exécution de

plusieurs marchés.

Les parcs en création, ou en projet, font partie intégrante du réseau des parcs. A cet effet, ils sont connectés au réseau informatique sécurisé et bénéficient des outils mis à disposition du collectif.

Leur représentation au groupe de travail « système d'information » leur permet de mieux partager les problématiques et d'adapter, à leur territoire, les solutions proposées par les autres parcs.

L'équipe SI de PNF apporte un soutien supplémentaire à ces équipes dans la gestion quotidienne de leur infrastructure.

Les accès ont été ouverts aux applications communes pour le Parc national des Calanques, notamment le logiciel MUSIC au sein duquel le nouvel établissement public a été paramétré.

Pour ce qui est de l'intégration dans le logiciel comptable et financier, la check-list des



pré-requis a été élaborée en concertation avec PNF, afin que l'opération se déroule dans des conditions optimales, PNF étant seul en lien direct avec le fournisseur.

Ainsi, le Parc national des Calanques peut travailler sur MUSIC depuis fin 2012.

Des réunions de travail ont également été tenues au siège du GIP de préfiguration du Parc national des forêts de Champagne et de Bourgogne. L'appui a concerné la constitution du dossier de prise en considération, les réflexions concernant la dénomination du projet de parc national et le lancement de la concertation locale sur la définition du « caractère » du parc national.

PNF a accompagné une délégation du territoire concerné par le projet de parc de

forêts de feuillus lors d'un voyage d'étude dans le Parc national des Cévennes.

Les chargés de mission des GIP de création des Calanques et de Forêts de Champagne et Bourgogne ont été systématiquement invités aux réunions des groupes de travail auxquels ils sont assidus. En effet, ces groupes de travail sont pour eux autant d'occasions de rentrer dans la culture des parcs et de repérer des personnes ressources susceptibles de leur apporter un appui en réponse à leurs différentes préoccupations.

Dans le cadre de l'assistance particulière consentie au GIP FCB, une aide substantielle a été apportée à la finalisation du règlement intérieur relatif à l'ARRT.

Objectif	Indicateur		
		Cible 2012	Réalisé 2012
Contribuer à la création des nouveaux parcs nationaux	Taux de satisfaction des équipes dirigeantes des parcs nationaux créés sur la période, et des parcs nationaux en projet	-	évaluation prévue en fin du COB, en 2014





Représentation et communication

3



Le rôle de représentation collective des parcs nationaux par PNF s'est exercé tant au niveau national qu'à l'international, combiné avec des actions de communication auprès de différentes cibles identifiées.

3.1 Faire prendre en compte les parcs nationaux dans les politiques publiques françaises et communautaires.



PNF participe, depuis trois ans, pour le compte des parcs nationaux métropolitains de montagne à l'organisation du concours agricole des prairies fleuries. Ce concours récompense les éleveurs qui par leurs pratiques maintiennent la meilleure valeur agro-écologique des prairies de fauche et des pâturages.

Depuis trois ans, l'envergure du concours est nationale. Le dispositif est un succès : en 2012, 28 parcs naturels et 250 agriculteurs ont participé, 20 partenaires nationaux participent au comité national d'organisation, 250 partenaires locaux et 170 experts sont mobilisés dans les jurys locaux.

En 2012, PNF a assuré la présidence (par le président du CA du Parc national des Cévennes) du comité national d'organisation, la mise en oeuvre du volet communication (site web, journal, affiches), la préparation d'un échange entre éleveurs lauréats, le lancement du Comité d'orientation stratégique et les premières notes pour la réflexion sur l'évolution du concours : protection du nom, assiette territoriale, évolution de gouvernance .

Coté politiques publiques, le concours apporte une contribution au dispositif des Mesures Agroenvironnementales : il a promu la mesure « prairies fleuries », son adaptation aux prairies humides et la notion d'engagements sur résultats.

Son succès est aussi lié à la dynamique territoriale qu'il initie dans les parcs : revalorisation d'une agriculture locale, lien avec l'apiculture, formation des agriculteurs, médiation avec les scolaires, les touristes...

Ce concours fait maintenant partie du paysage français de l'agri-environnement et l'ambition est de l'ouvrir à l'ensemble du territoire national et de le pérenniser par une autre gouvernance, les parcs ayant joué leur rôle d'innovateurs.

PNF et 4 parcs nationaux (PNP, PNC, PNM, PNE) ont accompagné les 5 chambres d'agriculture sur la phase finale du projet d'expérimentation (fonds CASDAR du MAAF) pour élaborer une méthode de « diagnostic de la contribution des exploitations agricoles à la biodiversité » ; l'idée étant d'apporter un travail concret à de futures MAE (PAC post 2014) à l'échelle de l'exploitation.



En 2012, la méthode ayant été définie, une centaine d'enquêtes ont été réalisées par les chambres d'agriculture dans 5 territoires des parcs. Des difficultés dans la mise en oeuvre et lors de l'analyse des résultats révèlent la complexité du sujet, la nécessité d'une plus forte implication de la recherche et l'intérêt de réfléchir sur une deuxième phase en 2013. Ce projet de 2 ans a permis la constitution d'un réseau d'échange technique intéressant entre chambres d'agricultures et parcs nationaux, autour du

sujet biodiversité agricole, et il apparaît très opportun de le maintenir.

PNF participe activement aux groupes nationaux initiés par le BATA pour faire évoluer le dispositif des MAE dans la PAC 2014. Lors des réunions physiques, des avis sont demandés aux opérateurs et PNF sollicite le groupe de travail agriculture pour faire remonter les propositions. Ces groupes vont être très actifs en 2013, en raison du calendrier européen à respecter.

Objectif	Indicateur		
		Cible 2012-2013	Réalisé 2012
Faire prendre en compte les parcs nationaux dans les politiques publiques françaises et communautaires	Présentation en CIPN des propositions des parcs nationaux sur les politiques publiques	Présentation sur l'agriculture pour débat en CIPN, et préparation argumentaire pour le MEDDE pour négociation PAC avec le Ministère de l'agriculture Présentation sur l'aménagement du territoire pour débat en CIPN, et préparation argumentaire pour le MEDDE pour négociations avec la DATAR	Préparation avec le Ministère des argumentaires agriculture et aménagement du territoire, pour préparation future PAC et futurs CPER. Débats CIPN pour 2013

3.2 Mobiliser la richesse de savoir et la force d'expertise des parcs nationaux au bénéfice des politiques publiques nationales et internationales pour la biodiversité.

SUR LE PLAN NATIONAL

- PNF apporte son expertise à un certain nombre de politiques publiques pilotées par le MEDDE et concernant la biodiversité et tient régulièrement informé le réseau des parcs nationaux.
- Le collège des directeurs de PNF a rédigé une contribution en amont de la Conférence environnementale du Gouvernement des 14 et 15 septembre 2012. Le réseau des parcs nationaux était représenté à cette conférence par le Président du Conseil d'administration du Parc national de la Guadeloupe.
- PNF est membre du Comité de suivi de la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) qui a succédé au Comité de révision de la SNB et participe régulièrement à ses réunions. Il s'agit notamment de suivre le dispositif d'adhésion à la SNB (mécanisme de reconnaissance des engagements, guide pour les candidats...) et un certain nombre de grands chantiers nationaux concernant la biodiversité : Conférence environnementale du Gouvernement des 14 et 15 septembre 2012, projet d'agence de la biodiversité, projet





de loi sur le logement et l'urbanisme, Observatoire national de la biodiversité, évaluation des écosystèmes et des services, plate-forme Clearing-House-Mechanism d'information et de sensibilisation sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, feuilles de route ministérielles pour la transition écologique, ...

- PNF a obtenu une adaptation particulière des critères SNB aux établissements publics dont les principales missions portent sur la biodiversité et organisé le réseau des parcs nationaux en vue de présenter un engagement collectif en mai 2013. Cet engagement collectif serait constitué d'un assemblage d'une vingtaine de projets répondant aux critères de la SNB et ayant un caractère emblématique, original, expérimental ou démonstratif.
- PNF est, depuis l'origine (fin 2008), membre du Comité de pilotage de la Stratégie nationale de création d'aires protégées terrestres métropolitaines (SCAP). Le comité de pilotage s'est réuni plusieurs fois en 2012 pour examiner les remontées des DREAL et identifier les lacunes, notamment en terme de représentation d'habitats ou d'espèces. Le MEDDE officialisera une liste indicative de quelques 330 PPE (projets potentiellement éligibles), pour la majorité déjà engagés, concernant 300 espèces, 90 habitats et plus de 30 sites d'intérêt géologique. PNF a contribué au groupe de travail chargé d'élaborer une douzaine d'indicateurs permettant d'évaluer 3 enjeux principaux : doter la France d'une stratégie de création d'aires protégées terrestres métropolitaines, avoir un réseau représentatif d'aires protégées, avoir un réseau cohérent d'aires protégées.
- PNF est membre du Comité national du Système d'information sur la nature et les paysages (SINP) qui s'est réuni plusieurs fois en 2012, en vue de moderniser le protocole d'adhésion au SINP. Les liens avec l'INPN et la BD « espaces protégés » seront renforcés. Le réseau des parcs nationaux s'est impliqué par ailleurs dans plusieurs groupes de travail concernant le format des métadonnées (un rapport a été produit en 2012), le catalogage, les formats de données, l'élaboration d'un nouvel outil de gestion de données naturalistes et les règles juridiques relatives à la production et l'échange de données. PNF tient informé les parcs nationaux des avancées de ce projet national.
- PNF est membre du nouveau Comité d'orientation de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel, institué en 2012, pour

élargir la gouvernance de ce programme lancé en 2003 et piloté par le Service du patrimoine Naturel du Muséum national d'histoire naturelle. Un des enjeux est de clarifier les relations entre ce programme et le SINP, l'ONB et l'Écoscope, de favoriser la mise à disposition des données et d'améliorer le dispositif existant.

- PNF est membre depuis le début 2011 du Comité de domaine « Gestion des ressources naturelles biodiversité » du dispositif national d'expertise du MEDDE. Dans le cadre de ce comité, il rapporte des candidatures d'ingénieurs et chercheurs des services et établissements publics du MEDDE et contribue à la constitution du thésaurus de compétences lié au domaine de la biodiversité et à l'identification des besoins d'experts du Ministère dans ce domaine de compétences.
- PNF représente les parcs nationaux au sein du programme « Terres et Mers ultra-marines » (TEMEUM), porté par l'ATEN, et auquel sont associés toutes les structures nationales (publiques et associatives) qui contribuent directement à la gestion d'espaces protégés dans les territoires (DOM et TOM) de l'Outremer français. Le programme, auquel les parcs nationaux émarginent peu, vise à renforcer les capacités des gestionnaires d'espaces protégés ultramarins grâce à des financements dédiés provenant du Ministère de l'Écologie.
- PNF a signé en février 2012 une convention de partenariat avec l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN) ; l'objectif est d'inciter les parcs nationaux à conduire sur leur territoire des actions de sensibilisation à la préservation de l'environnement nocturne et aux conséquences négatives des éclairages extérieurs excessifs. PNF a participé à des réunions de travail organisées par l'ANPCEN : information sur les mécanismes biologiques et écologiques influencés par la lumière, réseau TVB et lumière, Jury du concours des Villes et Villages étoilés.
- PNF est membre du Comité de pilotage « Convergence Opale » et a été présent à toutes les réunions du Comité, afin que les besoins des parcs nationaux soient pris en considération dans ce nouvel outil d'aide à la rédaction des procès-verbaux et de suivi des procédures judiciaires.
- PNF s'implique activement dans de nombreux réseaux scientifiques.
- PNF participe régulièrement aux séances du Conseil d'orientation stratégique de la Fondation pour la recherche sur la biodi-





versité où il représente plusieurs réseaux d'espaces protégés : Réserves Naturelles de France, Conservatoire du Littoral et Fédération des Conservatoires d'espaces naturels.

- Ces réunions ont notamment traité de la Conférence environnementale, du projet d'agence de la biodiversité, de l'IPBES, de la conférence des parties de la CDB, de la réactualisation de la Prospective sur la recherche française en biodiversité, de la base de données des acteurs de la recherche en biodiversité, du programme « scénarios de la biodiversité », des synthèses de connaissance, des études sur les valeurs, des projets d'écoscope et de RG-scope.
- PNF a participé par ailleurs au groupe de travail sur « biodiversité et adaptation » qui a produit une synthèse visant à éclairer la nouvelle prospective scientifique du Conseil scientifique de la FRB : « Réponses des organismes, des écosystèmes et des sociétés aux changements globaux : quelles conséquences possibles pour les devenirs de la biodiversité et de ses services ? ».
- PNF a participé au séminaire du COS au cours duquel ont été explicitées les attentes des membres du COS et approfondies des questions concernant les scénarios de la biodiversité, le CESAB, les indicateurs de la biodiversité et le transfert de connaissances.
- PNF a enfin contribué à l'encadrement d'une étude de la FRB « les valeurs de la biodiversité : approche et positionnement des acteurs ».
- PNF participe aux Comités d'orientation de deux programmes de recherche du MEDDE. Ces comités d'orientation rassemblent les acteurs des différentes politiques publiques concernés par le programme et intéressés par les résultats des recherches (tutelles, gestionnaires, décideurs, responsables de mise en

oeuvre de politiques publiques) :

- « Biodiversité, Gestion Forestière et Politiques Publiques » (BGF). PNF a notamment participé en septembre au séminaire de restitution intermédiaire de l'appel d'offres 2010 et au séminaire organisé en mars sur le thème « Comment évaluer l'état de conservation des habitats forestiers » ?
- « Gestion et impact du changement climatique » (GICC). PNF a notamment participé aux comités d'orientation traitant de l'identification d'un nouveau mode d'innovation (le design de service), de la préparation de l'APR 2012 et de la sélection des projets.
- PNF est membre d'Agropolis international, structure originale d'échange et de construction collective, de partenariats nationaux et internationaux, et de gestion de services pour les organismes du parc scientifique « Agropolis ». A ce titre, il participe à certaines réunions (assemblées générales), est informé des manifestations scientifiques à Montpellier et associé à certains projets.
- PNF a participé ou contribué en outre à divers colloques et séminaires scientifiques et notamment les suivants :
 - conférence organisée par l'IDDRI sur le thème « Politiques contre nature ? Vers une réforme des subventions néfastes pour la biodiversité »
 - séminaire organisé par le réseau mixte technologique AFORCE (Adaptation des forêts au changement climatique) sur le thème : « Observatoire des impacts du changement climatique sur les forêts »
 - séminaire organisé à Paris par la FPNRF sur « TVB et changement climatique »
 - séminaire organisé par le GIP



ECOFOR en vue d'identifier un projet national de « Cartographie des forêts anciennes ».

- journées d'échanges scientifiques et techniques transfrontalières « Inventaire biologique généralisé Mercantour-Alpi Maritime », organisées par le Parc national du Mercantour et son homologue italien.
- séminaire organisé par le MEDDE : « Biodiversité et adaptation au changement climatique » au cours duquel ont été valorisées les actions des parcs nationaux pour suivre les effets du changement climatique
- colloque organisé par le réseau RMT AFORCE, afin de restituer les projets de recherche visant à trouver des solutions pour adapter les forêts au changement climatique, principalement sous les angles suivants : ressources en eau, renouvellement des forêts, choix des essences et modes de gestion.
- séminaire de formation AFD à Porquerolles visant des cadres de l'AFD : présentation par PNF de l'expérience des parcs nationaux « Etude des retombées économiques et des aménités d'un espace protégé : l'expérience des Parcs nationaux de Guadeloupe et de Port-Cros ».
- colloque « Réintroduction : un atout pour restaurer les écosystèmes », organisé par la LPO et le CORA faune sauvage. Présentation du projet de réintroduction du Lamantin par le PNG.
- journée de présentation des « identifiants uniques » pour la gestion des données naturalistes, organisées par le GBIF à Paris.
- séminaire « Utilisation des données biodiversité » organisé par le GBIF. Présentation de l'utilisation des données naturalistes partagées sur la plate forme GBIF et présentation de l'articulation GBIF/INPN.
- séminaire : « Sécuriser les engagements environnementaux : séminaire d'échanges sur les outils fonciers complémentaires à l'acquisition foncière » organisé par le Ministère, ce séminaire avait pour objet de faire le point sur l'ensemble des outils fonciers alternatifs à l'acquisition foncière et de s'interroger sur l'opportunité d'en créer un nouveau : la servitude

conventionnelle environnementale.

- La participation active de PNF à ces réseaux permet de contribuer à la rédaction de certains appels à proposition de recherche (et donc de faire prendre en compte les besoins en résultats de recherche des établissements des parcs nationaux), de participer aux choix des projets de recherche les plus intéressants, d'identifier des chercheurs clés susceptibles d'apporter une expertise pertinente aux parcs nationaux, de faire reconnaître le réseau des parcs nationaux comme des territoires pertinents pour la recherche, d'informer les établissements des parcs des APR et colloques traitant de leurs préoccupations, de recueillir des informations sur les progrès scientifiques et de les diffuser au sein du réseau des parcs nationaux.
- PNF est par ailleurs membre de plusieurs réseaux parmi lesquels :
 - Réseau des Grands Sites de France (RGSF) et l'ICOMOS, dans le cadre d'un Groupe de travail national, les gestionnaires d'espaces protégés (de toute nature) échangent sur la notion de « limite d'espace protégé » dans la perspective d'un séminaire qui sera organisé au cours de l'année 2013.
 - PNF est membre du Conseil d'administration du GIP ATEN au sein duquel il représente le réseau des parcs nationaux aux côtés des autres têtes de réseaux d'espaces protégés. Il prend en charge l'administration de 5 postes budgétaires de l'équipe ATEN. Il participe en tant que formateur à certaines formations organisées par l'ATEN et lui apporte son expertise sur des points particuliers : métiers, diaporama et plaquette de présentation des espaces protégés français, etc...
 - PNF est membre du comité de pilotage du Forum des gestionnaires. Ce comité se réunit tout au long de l'année pour appuyer les deux co-organisateur (l'ATEN et, cette année, la Tour du Valat) dans l'organisation et l'évaluation du Forum, séminaire annuel de partage d'expérience entre les différents réseaux de gestionnaires d'espaces naturels. L'année 2012 a été consacrée à la préparation du Forum 2013 sur le thème « Les suivis écologiques : quelle contribution à la gestion et à l'évaluation de la biodiversité ? ».
- PNF a participé à un séminaire de réflexion sur la diversité et la complémentarité des aires protégées françaises organisé par le réseau MAB-France des



réserves de biosphère françaises. Une note de synthèse a été produite.

SUR LE PLAN INTERNATIONAL

- PNF a déposé une demande d'adhésion officielle à l'UICN, en tant que membre affilié. Cette candidature soutenue par FCEN, RNF et FPNRF, a été agréée. Les principales participations de PNF à l'UICN sont les suivantes :
 - délégation française au 5ème congrès mondial de la nature à Jeju (Corée),
 - séances du conseil d'administration du Comité français de l'UICN qui ont notamment traité de son programme de travail, des travaux des différentes commissions, de la préparation des recommandations à présenter au congrès français de la nature, de la préparation du congrès mondial de la nature, des retours sur les grands événements internationaux (Conférence des parties de la Convention sur la diversité biologique, IPBES...), du projet de loi sur la biodiversité et du projet d'agence de la biodiversité,
 - réunions de la Commission « aires protégées » : green list, évaluation du PTAP, doctrine d'assignation des catégories UICN d'aires protégées, énergies renouvelables et aires protégées, projet de liste rouge des écosystèmes, situation des parcs nationaux, wilderness,
 - groupe de travail (2011-2012) chargé d'évaluer la contribution de la France au Programme de travail des aires protégées (PTAP) de la Convention sur la diversité biologique. Le rapport a été remis au MEDDE en décembre 2012,
 - nouveau groupe de travail permanent sur le patrimoine mondial institué par le conseil d'administration du 27 juin 2012 en appui au MEDDE et au Comité des biens français du patrimoine mondial sur les points suivants : appui technique au processus d'inscription de sites naturels et mixtes français, renforcement de l'expertise française en matière d'évaluation de biens naturels et mutualisation des connaissances et des expériences entre les gestionnaires de sites,
 - comité de pilotage (juin à décembre 2012) d'une étude « Analyse comparative internationale des modes de gouvernance des aires protégées : application au cas des parcs nationaux »,
 - appui à un projet de Corridor écologique Cantabriques-Alpes piloté par le comité espagnol de l'UICN, afin de fédérer les Parcs nationaux des Pyrénées, des Écrins et du Mercantour et, indirectement, des Cévennes au travers de l'IPAMAC (parcs du massif central),
 - coordination d'une proposition commune des parcs nationaux marins en vue du congrès mondial des aires marines protégées qui se tiendra à Marseille en septembre 2013.
- PNF continue d'apporter son appui à l'« Association des Gardes d'espaces naturels protégés de France » qui réunit des gardes (et médiateurs du patrimoine) des parcs nationaux, des réserves naturelles, des parcs naturels régionaux, des sites du Conservatoire du Littoral, de l'ONCFS, de l'ONEMA ou autres. Cette association a intégré l'International Ranger Federation, seule association internationale d'agents de terrain chargés de la conservation de la nature. Le soutien de PNF lui a permis d'envoyer deux gardes de parcs nationaux au 7^{ème} congrès mondial de l'IRF qui s'est tenu en Tanzanie. Cette participation française a permis de valoriser l'expérience française sur les questions de sécurité (une présentation a été faite sur la sécurité des réseaux radio) et d'entendre des té-



moignages intéressants sur les pratiques des gardes au Canada, au Brésil et dans d'autres pays, par exemple en matière de police et d'accueil du public.

- PNF a, en 2012, été reconduit dans sa mission d'animation de la section française d'EUROPARC. A ce titre PNF a organisé les travaux de la section, a participé aux réunions des sections d'EUROPARC et a organisé la délégation française qui a participé à la Conférence annuelle d'EUROPARC à Genk (Belgique).
- Durant cette année, la section française s'est mobilisée en faveur de :
 - la fusion EUROPARC / EUROSITE dans la perspective d'une organisation en réseau à l'horizon 2014,
 - l'implication des parcs nationaux et régionaux dans la Charte Européenne du Tourisme Durable. En 2012, 7 parcs français (dont les Parcs nationaux des Cévennes et du Mercantour) ont reçu, lors de la Conférence EUROPARC de Genk, le diplôme de la Charte Européenne du Tourisme durable.
- L'animation du groupe CETD par PNF a permis :
 - l'organisation d'une formation consacrée à la Charte Européenne du Tourisme Durable, qui a permis de présenter à des gestionnaires d'espaces protégés, non encore

engagés dans la CETD, les différentes étapes de mise en application des trois volets de la CETD, des retours d'expériences de parcs engagés dans les volets 1 et 2 et l'état d'avancement des travaux en cours sur le volet 3,

- l'édition d'une boîte à outils CETD et sa diffusion auprès des espaces protégés français signataires et candidats à la CETD,
- la mise en oeuvre du projet d'expérimentation du volet 3 de la CETD auprès des opérateurs de voyage, piloté par l'association inter-Parcs du Massif-Central.

- Dans le cadre du projet d'actualisation du plan de gestion du Parc national du Chaâmbi en Tunisie, mis en oeuvre par l'Agence Française de Développement (AFD) et le Fond Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), aux côtés du Parc national des Cévennes, PNF a signé en 2012 une convention cadre de partenariat avec les ministères de l'environnement et de l'agriculture tunisiens. Cette convention précise le cadre de la collaboration entre ces structures, afin d'apporter au Parc national de Chaâmbi leur expertise en matière de gouvernance, d'écotourisme et de gestion de réserve de biosphère.

3.3 Diffuser le message d'un patrimoine d'exception et d'une gestion partenariale exemplaire.



En 2012, PNF a mené de nombreuses actions visant à mieux faire connaître les parcs nationaux à l'ensemble des publics, parmi lesquelles :

- **Séminaire « la gouvernance dans les espaces protégés » - Aix en Provence**
Organisé par PNF et Sciences Po Aix. Le colloque a rassemblé une centaine de personnes venues débattre de la gouvernance, tant dans les parcs nationaux que dans les autres espaces protégés. Cette réflexion a permis de dégager des problématiques en y apportant des éléments de réponse, à un moment où les parcs nationaux élaborent leur charte avec l'ensemble des acteurs du territoire. Les actes du séminaire sont disponibles sur le site Internet de PNF. (<http://www.parcsnationaux.fr/Chercher-Etudier-Agir/Conferences/seminaire-Aix-2012-gouvernance>)
- **Exposition photographique au festival international de Montier en Der.**
C'est avec l'arrivée des grues cendrées

sur les rives du lac du Der que le festival s'organise, pour satisfaire les 40 000 visiteurs qui arpentent durant quatre jours les allées des différents sites d'exposition. La 16^{ème} édition, dont le parrain était Jim Brandeburg a permis aux amoureux de la nature et aux passionnés de photographie de rencontrer des invités prestigieux, tels qu'Hubert Reeves et de partager des instants magiques.

Les parcs nationaux ont présenté une exposition intitulée « îlots de nature ». La trentaine d'images, réalisées par les agents de terrain, accompagnées de légendes qui témoignent des fragilités remarquables du vivant, ont permis de sensibiliser le public, et plus particulièrement le jeune public, aux enjeux de la protection de nos territoires.

- **Fête de la biodiversité à Montpellier**
Le rendez-vous nature, organisé depuis 2008 par la ville de Montpellier, s'est déroulé sur le thème de la biodiversité



de la Méditerranée. PNF, avec les Parcs nationaux des Cévennes, de Port-Cros et des Calanques ont accueilli le grand public et ont proposé des animations aux enfants des écoles primaires.

- **Exposition « Grands paysages des parcs nationaux » de P. Desgraupes**

Les photographies ont ponctué la visite de Marenostrom l'aquarium de Montpellier de mars à juin. PNF a proposé une conférence publique et gratuite, animée par le photographe, Gilles Landrieu, directeur adjoint de PNF, et Alain Barcelo, responsable du secteur scientifique au Parc national de Port-Cros.

L'exposition a pris place dans la Maison des Parcs de Chambéry en décembre pour 4 mois. Elle ouvre l'année anniversaire des 50 ans du Parc national de la Vanoise. Elle est enrichie de deux nouvelles photographies (Parc national des Calanques).

- **Expositions itinérantes**

« La vie sauvage au quotidien », présentée au festival de Montier en Der en 2011, a été exposée à Marseille pendant tout le mois d'octobre.

« Parcs nationaux/Terre sauvage » a été accueillie par le festival Multiphot de Chelles puis par la DREAL de Marseille.

- PNF a publié une plaquette présentant son organisation et les projets collectifs réalisés avec les établissements des parcs nationaux. A destination d'un public institutionnel, elle a été transmise aux parlementaires, accompagnant l'envoi de l'agenda des parcs nationaux. La plaquette est disponible sur le site Internet (<http://www.parcsnationaux.fr/content/download/10046/91972/file/Brochure>)

- L'agenda des parcs nationaux et de Terre Sauvage, coordonné par PNF, est édité pour être disponible dans les maisons de parcs pendant la période estivale. Objet attendu par un public fidèle, l'édition 2013, axée sur le thème de la relation Homme/nature, propose une ballade en images complétée par des informations naturalistes.

- Le site Internet de PNF a valorisé plus de 80 brèves en page d'accueil. Il s'est enrichi d'une rubrique « faune et flore emblématique » présentant 55 fiches de présentation d'espèces et 4 fiches de familles d'espèces présentes dans les 10 parcs nationaux. Chaque fiche présente une photo de l'espèce, ses caractéristiques (statut, description, reproduction, longévité, habitat) et sa localisation dans les parcs nationaux.

Quelques chiffres clés :

- 40 communiqués de presse relatifs à l'actualité des parcs nationaux et de PNF
- plus de 5 000 retombées dans la presse papier et web pour les parcs nationaux et PNF
- 1 dossier de presse de présentation générale des parcs nationaux et de PNF
- 234 retombées directes pour l'établissement PNF (source Argus de la presse)
- Parution d'un dossier spécial parcs nationaux français dans le bimensuel « Télé 2 semaines » : une double page avec zoom sur les Parcs nationaux des Calanques, du Mercantour, des Cévennes et de La Réunion.
Tirage 1 233 255 exp., 4 708 000 lecteurs, 210 000 abonnés, équivalent publicitaire : 56 400 €.



PNF a, en outre, apporté sa contribution à la production de supports audiovisuels :

- **Film «Les parcs nationaux accessibles à tous»**

Communication nationale vers les médias handicap, tourisme, nature/environnement et presse sur la sortie du film promotionnel «Les parcs nationaux accessibles à tous». Ce film présente les réalisations à disposition des publics en situation de handicap dans les Parcs nationaux de la Vanoise, des Ecrins, du Mercantour, des Cévennes et des Pyrénées. Le film est en ligne sur le site de PNF (<http://www.parcsnationaux.fr/Decouvrir-Visiter-Partager/L-accueil-des-personnes-ensituation-de-handicap>) et valorisé sur la web TV du ministère et le site de la mission «mécénat d'entreprise».

- **«Des Racines et des Ailes»**

Des contacts de PNF avec Eclectic Production, en charge des tournages du magazine culturel de France 3 ont permis la réalisation d'un sujet sur le Parc national de la Vanoise «un balcon sur les Alpes», diffusé en février. A travers le portrait d'Alexandre, garde moniteur, est présentée la préparation d'une opération exceptionnelle : la capture et la réintroduction de bouquetins dans un autre massif des Alpes.

- **Public Sénat TV**

Les contacts de PNF avec une journaliste ont conduit à la réalisation d'un reportage de 29 min diffusé en juin dans le programme «Retour sur». L'émission a proposé un retour sur la loi de 2006 et le processus de création du Parc national des Calanques, de la genèse à l'annonce officielle par décret du Premier ministre le 18 avril 2012.

- **CO2 mon amour**

Dans son émission de septembre, Denis Cheissoux a emmené les auditeurs de France Inter à la découverte du Parc amazonien de Guyane, grâce à des contacts réguliers avec le journaliste.

- **Minuscule**

Après le succès de la série TV, « Minuscule », « la vallée des fourmis perdues » troisième long-métrage produit par Futurikon, tisse à nouveau sa toile en devenant le premier film français en 3D relief mêlant animation et prises de vue réelles.

La particularité des tournages en relief à une échelle très petite, celle du monde des insectes, a conduit les créateurs à faire un véritable casting des lieux les plus prestigieux. Les Parcs nationaux du Mercantour et des Ecrins ont été sélectionnés pour la qualité de leurs paysages et la diversité exceptionnelle des espèces végétales.

A l'occasion des tournages sur ces territoires, un partenariat a été engagé autour de valeurs communes, pour associer tous les parcs nationaux au projet. L'objectif est de sensibiliser le grand public de manière ludique au respect de ce patrimoine fragile et extraordinaire.

Les partenaires se sont retrouvés sur le stand de Film France lors du festival de Cannes 2012, afin de présenter à la presse et aux professionnels la bande annonce du film et marquer ainsi le lancement officiel du partenariat.

Depuis le début de l'aventure, la production et les auteurs communiquent avec le public et les fans à travers un blog (www.minuscule-blog.com) et une page Facebook dédiée. Un site internet sera lancé en 2013, dans lequel les parcs nationaux seront présents.

Enfin PNF a apporté ses compétences dans la participation à la rédaction d'articles ou d'ouvrages parmi lesquels :

- Rédaction d'un article pour la revue espaces naturels sur la base de données protocoles (parution en 2013),
- Rédaction d'un article sur la solidarité écologique (parution en 2013),
- Contribution de PNF au dossier sur l'écomobilité de la revue Espaces naturels de l'ATEN,
- Contribution de PNF au cahier technique n°85 sur les bonnes pratiques en matière

Objectif	Indicateur		
		Cible 2012	Réalisé 2012
Diffuser le message d'un patrimoine d'exception	Nombre d'opérations de communication d'envergure nationale	1	3
	Mesure de l'évolution de la notoriété tous les trois ans	-	prévue en fin de COB

d'accessibilité dans les espaces protégés.

3.4 Amplifier les actions de mécénat



En 2012, PNF a poursuivi les actions engagées dans le cadre de son partenariat avec la GMF. Ces missions ont concerné aussi bien des travaux que des manifestations visant à diffuser largement le message de la nature en partage.

- Lancement des travaux d'accessibilité de la plage d'Argent à Porquerolles – mars 2012.
- PNF a organisé avec le Parc national de Port-Cros le lancement des travaux de la plage d'Argent, visant à faciliter la circulation et la baignade des personnes à mobilité réduite sur le site. La première planche a été posée au printemps.
- Salon Autonomic / Paris Porte de Versailles - juin

Les parcs nationaux étaient présents au salon de référence des acteurs du handicap, de la dépendance et de l'accessibilité. PNF, avec les Parcs nationaux du Mercantour et des Ecrins, a présenté au grand public et aux professionnels les réalisations destinées à faciliter l'accès de tous les publics sur les territoires des parcs nationaux.

- Voyage de presse «La montagne pour tous» au Parc national des Pyrénées - juin.

PNF et le PNP ont co-organisé un voyage de presse de 4 jours (en collaboration avec le comité départemental du tourisme des Hautes-Pyrénées et en partenariat avec EDF), afin de faire découvrir les aménagements de sentiers accessibles à tous les publics dans la vallée du Tech et le secteur Cauterets / Pont d'Espagne, «Grand site Midi-Pyrénées». Le voyage de presse, qui a mobilisé 10 journalistes nationaux, a engendré de nombreuses retombées : France Inter (émission «CO2 mon amour»), courleuxsansfrontieres.com, la radio VivreFM, www.handicap.fr, la revue tourisme A/R Magazine, les médias «outdoor» Seableue.fr, Néoplanète, le Journal du Développement durable, les Acteurs du Tourisme Durable...

Par ailleurs, pour la deuxième année consécutive, l'aide de la GMF à l'accueil des jeunes en service civique en mission dans les parcs nationaux, a été reconduite.

Ce dispositif, inscrit dans la seconde convention-cadre de mécénat 2012 - 2014, a concerné 4 parcs nationaux (PNV, PNPC, PNP et PNM) pour un montant total de 12 300 euros correspondant à 123 mois/jeunes effectués

Objectif	Indicateur		
		Cible 2012-2013-2014	Réalisé 2012
Amplifier les actions de mécénat	Montant des moyens issus du mécénat	1 million d'euros sur la période	300 K€ (200 en monétaire, 100 en mécénat de compétences)

dans les parcs cités.

4.1 Développer une politique de gestion des ressources humaines qui

renforce la culture d'établissement

Dans le cadre de la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences, plusieurs chantiers ont été menés en 2012 :

- PNF, tête de réseau, a développé ses liens auprès de l'ATEN en se positionnant comme l'interlocuteur privilégié en terme de remontées annuelles des besoins de formation, puis d'analyse de traitement de ces besoins par l'ATEN,
- Afin d'améliorer le processus d'évaluation des personnels, de recueil des besoins de formation et de traitement des informations, le chantier ouvert sur le dernier trimestre a conduit à mettre en place un outil de dématérialisation des entretiens professionnels et de formation, qui sera opérationnel pour la campagne 2013,
- Le plan de formation triennal 2012-2014, coïncidant avec le nouveau COB de PNF, a été réalisé, présenté au comité technique et approuvé,

- Le renforcement de la culture d'établissement a conduit à la mise en oeuvre d'une formation-action des animateurs de groupe de travail. De plus, tous les managers de l'établissement ont bénéficié d'une formation de sensibilisation aux risques psycho-sociaux.

Dans le cadre du dialogue social, PNF a porté une attention particulière à la tenue des instances sociales : 5 réunions du comité technique, 3 réunions du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ainsi que 2 réunions de la commission consultative paritaire des personnels contractuels ont eu lieu en 2012. Cette forte intensité des réunions en 2012 est liée à une phase de toilettage du règlement intérieur et au lancement de la commission consultative des contractuels, dans le contexte de l'application en interne de la loi de déprécarisation de mars 2012 et de la note de gestion ministérielle sur les personnels contractuels de mai 2012.

Objectif	Indicateur		
		Cible 2012	Réalisé 2012
Développer une politique de gestion des ressources humaines qui renforce la culture d'établissement	Mise en oeuvre de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences	Mise à jour des fiches de poste à 100%	réalisé à 97 %
		Formation action des animateurs des groupes de travail	réalisé
	Nombre de réunion des instances de dialogue social de PNF	4	10



4.2 Développer le pilotage stratégique et animer la gouvernance de

l'établissement

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration s'est réuni deux fois au cours de l'année 2012.

Le 16 février 2012, outre les rapports d'activité 2011, le vote du compte financier 2011 et de la DM1 de 2012, le conseil a décidé de prolonger, jusqu'à la fin de la mandature parlementaire, le mandat du président de PNF de Jean-Pierre GIRAN, qui est devenu alors président d'honneur de PNF.

A compter des élections législatives, Ferdy LOUISY, 1er vice-président de PNF, a assuré l'intérim de la présidence, jusqu'au conseil d'administration du 20 novembre 2012, où il a été porté à la présidence du conseil d'administration. La CA a voté ce jour là le budget primitif 2013 de PNF et la DM2 de 2012.

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique de PNF s'est réuni deux fois en formation plénière en 2012. Les séances des 10-11 janvier et 9-10 octobre 2012, organisées à Montpellier, ont traité principalement des points suivants :

- réflexion sur les réserves intégrales, sur la base de l'expérience du Lauvitel (PNE) et de Bagaud (PNPC) et adoption d'une note de doctrine sur le sujet,
- échange sur les principes généraux des catégories UICN,
- réflexion sur les priorités de recherche dans les parcs nationaux sur la base des priorités identifiées par la FRB, par l'alliance Allenvi et par le groupe de travail scientifique et adoption d'une note sur le sujet,
- réflexion sur le positionnement des conseillers scientifiques sur la base d'une recommandation du Conseil économique et social PACA,
- échange sur les stratégies scientifiques des parcs nationaux sur la base d'une présentation de chacun des projets par les présidents des conseils scientifiques et d'une analyse synoptique conduite par PNF sur les premiers documents communiqués par les établissements,
- rassemblement des premiers éléments pour une stratégie inter-parcs,
- discussion et adoption d'une note sur les points clés pour l'élaboration ou la modification d'un protocole scientifique,
- information sur les travaux de la

Objectif	Indicateur	
	Cible 2012	Réalisé 2012
Développer le pilotage stratégique et animer la gouvernance de l'établissement	Rapport d'avancement du contrat d'objectifs	Élaboration de tableaux de bord semestriels
		Le contrôle de gestion interne, avec deux rendez vous semestriels de « revue des opérations actives », se base sur un tableau de bord de pilotage mis à jour régulièrement

conférence des présidents de conseils scientifiques.

4.3 Rechercher systématiquement

l'efficacité et assurer la fiabilité et la clarté de l'information financière

Au cours de l'année 2012, Parcs nationaux de France a poursuivi les travaux engagés pour se doter d'un processus de contrôle interne comptable et financier et d'un plan d'action associé. Ces travaux ont permis de mettre en lumière les améliorations à mettre en oeuvre pour garantir la traçabilité des opérations financières et assurer leur sécurité. Une répartition des fonctions et des responsabilités de contrôle a été faite. La cartographie des risques a été réalisée et présentée au conseil d'administration qui a délibéré favorablement à la proposition de plan d'actions qui lui était associée.

permet aujourd'hui de garantir la fiabilité des opérations financières. Des travaux ont été conduits en lien avec l'agence comptable pour fiabiliser les comptes d'actifs et, notamment, le suivi des subventions d'investissement. La situation financière de l'établissement correspond ainsi mieux, en fin d'année 2012, à la situation économique réelle.

Dans le domaine de la maîtrise des dépenses de fonctionnement, des systèmes de contrôles a priori des demandes de dépenses ont permis de maintenir un haut niveau de vigilance sur l'évolution des dépenses de fonctionnement courant. Ainsi, les dépenses de fonctionnement courant, hors charges non décaissables et masse

Un renforcement des contrôles a posteriori

Objectif	Indicateur		
		Cible 2012	Réalisé 2012
Rechercher systématiquement l'efficacité et assurer la fiabilité et la clarté de l'information financière	Maîtrise des frais de fonctionnement de l'établissement	-	objectif COB fixé à échéance de fin 2013

salariale sont réduites de 14% par rapport au budget prévisionnel 2010.

4.4 Poursuivre la démarche

d'éco responsabilité au sein de l'établissement public

La démarche pour la réalisation de cet objectif a démarré dès le mois d'avril 2012 par une formation, afin d'acquérir les bases méthodologiques d'élaboration du bilan carbone.

Ce pré-requis au cadrage et à la réalisation du bilan a permis de prendre conscience de l'ampleur de la tâche et de lister les différentes possibilités qui s'offraient pour mener à bien cette étude.

Désireux de se conformer, autant que possible, avec les bilans déjà réalisés dans les différents établissements publics des parcs nationaux, PNF a réalisé un benchmarking des cadrages et des périmètres retenus. Ce travail effectué, une demande de devis a été faite auprès de différents prestataires susceptibles d'apporter soutien et expertise dans ce domaine.

Après analyse des réponses, la prestation du cabinet conseil en environnement a

paru être l'offre économiquement la plus avantageuse.

Les travaux avec ce prestataire ont débuté en octobre, la définition du périmètre de l'étude a été discutée et précisée, la présentation à l'ensemble de l'équipe de PNF et les travaux de collecte des données ont commencé dans la foulée.

Pour ce qui est du périmètre retenu, PNF a souhaité mettre un focus sur les déplacements qui paraissent être un poste important et détailler l'analyse en terme de fonctionnement interne (instances de l'établissement), de réunions des groupes de travail inter-parcs et les autres déplacements liés à des objets de missions divers. A l'issue d'un mois au sein de PNF, les informations nécessaires ont été rassemblées et leur exploitation a pu débuter. Le bilan carbone sera finalisé au premier trimestre 2013, l'élaboration du plan d'action et la communication au sein de l'établissement suivront.

Objectif	Indicateur		
		Cible 2012	Réalisé 2012
Poursuivre la démarche d'éco responsabilité au sein de l'établissement public	Réalisation d'un bilan carbone	Cadrage et lancement du bilan	Bilan initial en cours de réalisation

Annexes



Annexe financière

Rapport d'activité du conseil scientifique

Annexe financière

Le présent document a pour objet de présenter, de manière synthétique, les éléments principaux de l'exercice 2012 afin de favoriser la lisibilité et la compréhension des comptes de l'établissement. Il vient compléter le rapport de l'Agent comptable joint au compte financier selon les critères définis par l'instruction n°09-018-M9 du 1er septembre 2009.

Les prévisions budgétaires 2012

Intitulé	Dépenses	Recettes
Personnel	3 178 551,00 €	3 178 551,00 €
Fonctionnement	4 387 095,85 €	2 248 569,43 €
Investissement	260 470,70 €	
Total	7 826 117,55 €	5 427 120,43 €

Les prévisions budgétaires 2012 montrent un écart de 2 398 997,12 € entre les dépenses et les recettes. Cela correspond au montant des décisions modificatives financé par prélèvement sur le fonds de roulement.

L'exécution budgétaire 2012

Intitulé	Dépenses	Recettes
Personnel	3 090 185,24 €	3 090 185,24 €
Fonctionnement	3 476 753,89 €	1 813 694,96 €
Investissement	180 427,64 €	0,00 €
Total	6 747 366,77 €	4 903 880,20 €

L'exécution budgétaire laisse apparaître un déficit global de 1 843 486,57 €. Celui-ci s'inscrit dans la démarche engagée par l'établissement pour réduire son fonds de roulement conformément à la demande du Ministère de tutelle. Il convient de préciser que l'établissement a, en outre, abandonné une créance de 342 492,37 sur les crédits de paiement lié à des subventions exceptionnelles notifiées par le Ministère de tutelle.

Les ratios d'exécution budgétaire sont les suivants

Intitulé	Dépenses	Recettes
Personnel	97,22%	97,22%
Fonctionnement	79,25%	80,66%
Investissement	69,27%	N.S.

Quelques opérations engagées en cours d'année feront l'objet d'un dénouement au cours de l'exercice 2013. Elles sont reportées dans la décision modificative n°1.

Les grands postes d'exécution budgétaire :

Intitulé	2011	2012	Ecart
Achats et fournitures	38 751,24 €	38 767,91 €	0,04%
Etudes et recherches	396 523,62 €	392 271,39 €	-1,07%
Publications, expositions, salons	160 862,60 €	117 419,50 €	-27,01%
Frais de déplacements	160 754,40 €	140 953,87 €	-12,32%
Postes et télécommunications	185 607,17 €	219 669,58 €	18,35%
Prestations de services	475 345,22 €	656 232,44 €	38,05%
Charges exceptionnelles	0,00 €	801 834,73 €	N.S.
Total Fonctionnement	1 417 844,25 €	2 367 149,42 €	66,95%
Immobilisations incorporelles	27 459,35 €	116 261,31 €	-323,39%
Immobilisations corporelles	27 514,11 €	64 166,33 €	133,21%
Immobilisations en cours	444 411,68 €	0,00 €	-100,00%
Abandon de créance	0,00 €	342 492,37 €	N.S.
Total Investissement	499 385,14 €	522 920,01 €	4,71%

Les achats et fournitures restent stables.

Le montant des crédits consacrés aux études est maintenu.

Le volume des publications, expositions et salons diminue sensiblement, ainsi que les frais de missions et de déplacement. Cela est dû à une ré-orientation des politiques de l'établissement dans ces domaines.

Les frais de postes et télécommunications augmentent de manière notable du fait, d'une part, de la création de nouvelles connexions et l'augmentation des débits de certaines connexions du réseau inter-parcs et des abonnements associés et, d'autre part, de l'augmentation des conférences téléphoniques privilégiées à des déplacements.

Les prestations de service augmentent du fait du renforcement du réseau informatique inter-parcs et des nouvelles applications et prestations mises à disposition de l'ensemble de la communauté des parcs nationaux.

Les charges exceptionnelles concernent la remise gracieuse accordée à l'agent comptable de l'établissement sur le débet prononcé par la Cour des Comptes.

• Évolution des dépenses de fonctionnement par jour et par ETPT

Le tableau suivant indique le montant des dépenses de fonctionnement courant par jour et par ETPT. Il intègre dans la première ligne l'ensemble des dépenses de fonctionnement à l'exclusion des dotations aux investissements. Dans la seconde ligne, outre les dotations aux amortissements, sont exclues les dépenses liées à des opérations particulières qui n'ont pas de caractère pérenne.

La comparaison d'une année sur l'autre reste néanmoins relativement aléatoire, sauf pour les dépenses de fonctionnement hors opérations spéciales, hors masse salariales. En effet, les dépenses de l'établissement s'inscrivent en majeure partie dans le plan d'action et sont, de fait, soumises à des variations sensibles, en fonction des opérations engagées d'un exercice à l'autre.

Il convient de préciser que c'est également dans cette ligne que se retrouvent les dépenses de fonctionnement liées à la mise en oeuvre des services communs et leur stabilité est la garantie de la maîtrise de l'établissement sur ses dépenses pérennes.



Base		2011	2012	Ecart
Total fonctionnement hors amortissements	Y compris masse salariale	276,52 €	345,46 €	24,93%
	Hors masse salariale	101,64 €	159,50 €	56,92%
Hors opérations spéciales	Y compris masse salariale	270,51 €	297,21 €	9,87%
	Hors masse salariale	95,64 €	90,41 €	-5,47%
Evolution de la masse salariale		174,88 €	185,96 €	6,34%

Les dépenses courantes, hors opérations spéciales, hors masse salariale restent maîtrisées.

La masse salariale évolue ponctuellement du fait de la présence pendant 6 mois d'un poste de conseiller du directeur (ancien directeur avant son départ en retraite).

• La ventilation des dépenses par domaine d'activité (en K€)

Domaine d'activité	Dépenses de personnel	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement	Total	Ratio	Moyens humains en ETPT
Services communs	1171,1	1249,3	180,4	2600,8	38,54%	17,28
Centre de ressources	1248,8	1011,1		2259,9	33,49%	20,08
Communication, représentation	404,1	357,9		762,0	11,29%	5,31
Management et soutien	266,2	858,5		1124,7	16,67%	3,49
Total	3090,2	3476,8	180,4	6747,4	100,00%	46,16

• La comparaison des dépenses par domaines d'activité (en K€)

Domaine d'activité	Dépenses réalisées			Moyens humains en ETPT		
	2011	2012	Ecart	2011	2012	Ecart
Services communs	1459,1	2600,8	78,25%	14,42	15,28	5,96%
Centre de ressources	2411,4	2259,9	-6,28%	18,96	20,08	5,91%
Communication, représentation	758,3	762,0	0,49%	5,84	5,31	-9,08%
Management et soutien	495,1	1124,7	127,17%	5,48	5,49	0,18%
Total	5123,9	6747,4	31,68%	44,70	46,16	3,27%

Les variations des dépenses par domaine d'activité entre 2011 et 2012 sont à examiner au regard des opérations particulières effectuées en 2012 : remise gracieuse de l'agent comptable et amortissement du logiciel MUSIC notamment.

Ces opérations affectent les domaines d'activité « services communs » et « management et soutien » qui subissent, de ce fait, les plus fortes variations.

Le centre de ressources voit ses réalisations diminuer légèrement. Cela est dû au report sur 2013 du solde de quelques opérations engagées en 2012.

• La communication conserve globalement les mêmes moyens financiers.

Le fonds de roulement au 31 décembre 2012

Le fonds de roulement de l'établissement s'établit au 31 décembre 2012 à 1 929 918,61 €, en diminution de 1 759 604,06 € par rapport au 31 décembre 2011. Ce fonds de roulement brut correspond à 121,03 jours de charges décaissables.

Toutefois, ce fonds de roulement brut doit faire l'objet de corrections pour prendre en compte certains éléments du bilan de l'établissement.

Analyse des composantes du fonds de roulement

Le tableau suivant traduit le fonds de roulement corrigé en jours de charges. Il intègre comme éléments correctifs les recettes comptabilisées en droits constatés n'ayant pas fait l'objet d'un recouvrement, les dépenses d'intervention non versées et, pour information, les opérations de fonctionnement reportées. Pour chacune des situations, il précise le nombre de jours de fonctionnement correspondant en jour de charges décaissables.

	Montant	Jour / Fonctionnement*
Fonds de roulement brut	1 929 918,61 €	121,03
Recettes comptabilisées en droits constatés	453 182,33 €	
Sous-total	1 476 736,28 €	107,64
Dépenses d'intervention non versées (GMF)	358 142,28 €	
Montant du fonds de roulement corrigé	1 118 594,00 €	81,54
Dépenses de fonctionnement reportées	348 414,13 €	
Montant du fonds de roulement net	770 179,87 €	56,14

Les orientations mises en oeuvre par l'établissement visent à atteindre un fonds de roulement corrigé d'un montant équivalent à 90 jours de fonctionnement au 31 décembre 2012. Le fonds de roulement corrigé constaté est légèrement inférieur à la valeur initialement prévue.



Les opérations conduites au cours de l'année 2012

Libellé	Montant
Administration de la marque	66 377,99 €
Agriculture	9 611,19 €
Assistance FCB	78 397,80 €
Assistance Comm pour GIP FCB	34 644,27 €
Charte graphique	12 600,00 €
Chartes	16 129,84 €
Collaboration Film " Minuscule "	8 587,77 €
Convention IRSTEA	18 904,87 €
Editions	37 920,38 €
Etude aménités PNG	295 473,00 €
Etude aménités PNPC	59 847,24 €
Europarc/CETD	13 692,25 €
Evénements	4 422,86 €
Expositions	7 181,47 €
Fonctionnement des systèmes d'information	79 146,37 €
Forêts	8 007,74 €
Fréquentation	76 640,91 €
Logiciel de gestion financière	125 027,68 €
Mutualisation interparc	423 995,32 €
Oeuvres sociales	37 424,43 €
Organisation des données	95 140,40 €
Organisation des systèmes d'information	45 539,08 €
Participation ATEN	204 000,00 €
Plan de formation	62 411,92 €
Prairies fleuries	22 833,06 €
Relations internationales	8 846,48 €
Relations presse	66 398,41 €
Représentation institutionnelle	8 813,88 €
Salons	6 022,01 €
Site Internet	2 966,08 €
Tourisme	6 780,39 €

Les marchés conclus au cours de l'année 2012

Marchés de fournitures conclus en 2012

Objet	Montant HT	Nom de l'attributaire	C.P.
Mise en place d'un système de visiophonie conférence	19 982,00 €	UBIC	34130
Acquisition d'un logiciel de gestion des documents uniques relatifs à l'évaluation et à la prévention des risques professionnels	14 990,00 €	CEGAPE	75002

Marchés de services conclus en 2012

Objet	Montant HT	Nom de l'attributaire	C.P.
Appui à la conception d'un dispositif d'estimation et de suivi de la fréquentation touristique des coeurs de parcs nationaux en hiver	37 485,00 €	TRACES - EOLE	71700
Conseil et assistance juridique auprès de PNF pour la défense des marques et dénominations des parcs nationaux français en dehors des situations de contentieux	5 501,67 €	ALERION	75007

Rapport d'activité du Conseil Scientifique de Parcs nationaux de France

Composition et réunions du Conseil

Après les nominations de Dominique Gauthier et de John Thompson comme personnalités qualifiées fin 2011, le Conseil scientifique est resté inchangé en 2012.

Il s'est penché notamment sur deux sujets majeurs, préparés en amont :

- la question des réserves intégrales et de leur prise en compte dans l'activité et la création des parcs nationaux ;
- l'identification des priorités de recherche dans les parcs nationaux, afin de dégager des stratégies scientifiques appropriées pour les parcs et en inter-parcs.

Réflexion sur les réserves intégrales

L'objectif était de dégager un positionnement et des principes communs au moment où chaque parc national identifie dans sa Charte des espaces de référence susceptibles d'être classés en réserve intégrale (RI).

La réflexion fut nourrie par un document de travail adopté par le groupe de travail scientifique inter-parcs nationaux et présenté par Gilles Landrieu. Puis trois exposés sont venus compléter la présentation :

- Principes généraux des catégories d'aires protégées de l'UICN, et notamment de la catégorie 1a « Réserves naturelles intégrales », par Thierry Lefèbvre ;
- Bilan de 15 ans de la réserve intégrale du Lauvitel, par Hervé Cortot ;
- Présentation du programme « réserve intégrale du PNPC », par Alain Barcelo et Charles-François Boudouresque.

L'avis formulé par le conseil scientifique en date du 27 février 2012, souligne que, s'il paraît difficile de doter chacun des parcs nationaux d'une réserve dite « intégrale » (territoires composés de milieux à haut degré de naturalité et dévolus à la recherche à long terme), il y a dans ce dispositif une idée forte dont il convient de s'inspirer.

D'autre part, il invite les parcs nationaux à mettre en place des « espaces de référence » au sens large, permettant de suivre des évolutions de milieux ou d'espèces, qu'ils soient soumis à des interventions humaines légères, comme en forêt tropicale, ou contrôlées comme dans le cas des « alpages sentinelles » des Écrins et de la Vanoise.

Stratégies scientifiques

A l'occasion de sa réunion du 4 février 2011, le conseil scientifique avait adopté un projet de guide de rédaction d'une stratégie scientifique de Parc national, à partir d'une trame élaborée avec le concours du groupe de travail scientifique inter-parcs nationaux.

Cette année 2012, deux types de matériaux ont alimenté la réflexion :

- Les documents de même esprit préparés dans d'autres cercles (FRB, Allenvie, SNB), conçus ici comme donnant un cadre général extérieur, avec un souci de mise en cohérence nationale.
- Les questions que se posent les différents parcs nationaux eux-mêmes et les objectifs qu'ils souhaitent s'assigner ; sur la base des remontées transmises et présentées par les présidents de leurs conseils scientifiques.

Ainsi, ce travail a été préparé en amont en concertation avec chaque parc¹ et s'est poursuivi à travers un jeu d'allers-retours entre le conseil scientifique de PNF et la totalité des parcs nationaux, le tout étalé sur les deux réunions du conseil scientifique en 2012.

Le conseil scientifique souligne que, compte-tenu de la vocation des parcs nationaux, l'entrée la plus pertinente pour structurer les questions de recherche était de partir de la relation entre l'Homme, la nature et le territoire. Il en a découlé la recommandation de s'organiser selon 4 axes majeurs :

- La dimension historique, des paléoenvironnements à l'occupation et à la transformation des paysages, avec la compréhension des forçages passés ;
- La connaissance du territoire et de sa dynamique, à l'échelle de tout le socio-écosystème que représente le parc ;
- L'insertion du territoire dans sa région, avec les liens de solidarité écologique qui se dessinent et la prise en compte des systèmes écosytémiques confrontés à des changements climatiques avérés et des évolutions socio-économiques à cerner.
- L'anticipation des dynamiques futures supposées de socioécosystèmes confrontés à des changements climatiques avérés et des évolutions socio-économiques à cerner.

Tout cela sera affiné en 2013, sur la base des retours transmis par les parcs. En outre, deux observations générales ont été formulées :

- Les établissements publics des parcs nationaux n'étant pas des laboratoires de recherche, l'expression de « stratégie scientifique » est jugée ambiguë, même s'il est vrai que tous sont dotés d'un conseil scientifique. La dénomination de « stratégie de connaissance », souvent utilisée spontanément par certains présidents des conseils scientifiques des parcs, paraît préférable. Naturellement, cela ne dispense pas de s'impliquer, avec des équipes universitaires, dans des réseaux de recherche qu'elles pourraient souhaiter mettre en place avec les Conseils scientifiques de parcs.
- Il est recommandé de bien différencier les engagements selon qu'il s'agit du coeur du parc ou de l'aire optimale d'adhésion, le recours aux sciences participatives pour mobiliser les connaissances dans ce dernier cas paraissant très intéressant.

¹Il faut rappeler que la démarche collective inter-parcs est à l'ordre du jour du Groupe de Travail scientifique et du conseil scientifique de PNF depuis 2009 - ce qui a permis l'élaboration progressive d'un corpus partagé.





Iconographie

Couverture :

- © L. Nédelec - Parc national des Pyrénées
P 2 : © C. Verdier - Parc national des Pyrénées
P 5 : © E. Farand - Parc national des Pyrénées
P 6 : Parc national des Pyrénées
P 7 : © P. Dunoguez - Parc national des Pyrénées
P 10 : © C. Balais - Parc national de la Vanoise
P 11 : © P. Benoît - Parc national de la Vanoise
P 13 : © Déclit bleu méditerranée - Parc national de Port-Cros
P 14 : © R. Descamps - Parc national des Cévennes
P 15 : © Equipe Cap Lardier - Parc national de Port-Cros
P 16 : © J. Blanc - Parc national du Mercantour
P 17 : © N. Tissot - Parc national de la Vanoise
P 18 : © G. Lombart - Parc national du Mercantour
P 19 : © C. Coursier - Parc national des Ecrins
P 22 : © B. Bosc - Parc national de la Guadeloupe
P 23 : © C. Dautrey - Parc national de la Guadeloupe
P 24 : © P. Dunoguez - Parc national des Pyrénées
et © Parcs nationaux de France
P 25 : © A. Garnier - Parc national de la Vanoise
P 26 : © O. Prohin - Parc national des Cévennes
P 27 : © L. Nédelec - Parc national des Pyrénées
P 28 : © Parc national des Calanques
P 29 : © Parc national de La Réunion
P 31 : © Parcs nationaux de France
P 32 : © M. Dewynter - Parc amazonien de Guyane
P 33 : © Parcs nationaux de France
P 35 : © G. Lombart - Parc national du Mercantour
P37 : © C. Cuenin - Parc national des Pyrénées
P41 et 47 : © E. Farrand - Parc national des Pyrénées
P 46 et 48 : © B. Bosc - Parc national de la Guadeloupe

Conception et réalisation : Desiderata
service communication Parcs nationaux de France
Impression : Point Trait - juin 2013

Parcs nationaux de France

Château de la Valette
1037 rue Jean-François Breton
34090 MONTPELLIER
Tél. 04 67 52 55 23

www.parcsnationaux.fr
www.facebook.com/Parcs.nationaux.de.France